

649
609

*"La petite
Bibliothèque"*



A. ROBIDA



Les Escholiers
du Temps Jadis

PARIS

Librairie Armand Colin

S 371

"La petite Bibliothèque,"

A. ROBIDA

Les Escholiers
du Temps Jadis



BRAIRIE ARMAND COLIN • PARIS



A. ROBIDA

Les

Escholiers du temps jadis

"LA PETITE BIBLIOTHÈQUE"

Collection variée.

4 volumes par an.

Paraît en :	Forme 4 Séries :
DÉCEMBRE	A. Sports & Voyages.
MARS	B. Histoire anecdotique.
JUIN	C. Science récréative.
OCTOBRE	D. Art & Littérature.

Il paraît alternativement un volume dans chacune des 4 séries.

Chaque volume broché, 1 fr. 50 (avec reliure toile, 60^c en sus)

SOUSCRIPTION

aux 4 volumes annuels : brochés, 6 fr. (avec reliure toile, 2 fr. 40 en sus)

"La Petite Bibliothèque"

Série B.

Histoire anecdotique.

Les Escholiers du temps jadis

Les premières écoles — Dans la rue du Fouarre —
Les Universités en province — La vie des escho-
liers : travail, divertissements et turbulences — Les
suppôts de l'Université — Le Landit et la fête des fous, etc.

PAR

A. ROBIDA

58 GRAVURES



Paris

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, rue de Mézières

1907

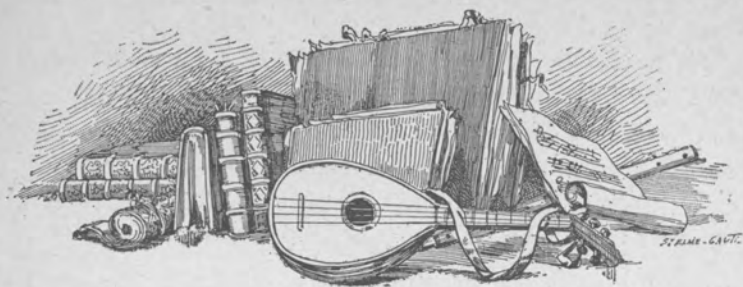
Droits de traduction et de reproduction réservés pour tous pays.



N° inv. 1133

34 (ukl(091)) = 40
Miejska Rada Narodowa
WB
2389
Białystok i Człystala Poch. 5

74



Avant-propos.

La vieille Université, âgée de sept siècles, assise depuis l'an 1200 sur le même point de Paris, sur la Montagne Sainte-Geneviève, avant d'en arriver au collégien actuel, au jeune potache gagnant son lycée, la serviette d'avocat sous le bras, à l'étudiant déambulant sur le boulevard Saint-Michel, à la sortie d'un cours de l'École de Droit ou d'un examen de Médecine, a évolué lentement d'âge en âge, avec les idées et les sciences, les coutumes et les mœurs, subi maintes modifications et transformations.

Le champ de la science allait chaque jour s'agrandissant devant les maîtres et les élèves, le régime des Études, les conditions de la vie des Écoles et des Collèges changeait peu à peu, mais l'extraordinaire pittoresque et l'originalité des Écoles des premiers temps se perpétuèrent bien longtemps, en raison de la vie tout à fait à part, en marge de la nation, pour ainsi dire, menée par les innombrables légions écolières, se succédant d'époque en époque

dans les Universités, à Paris comme dans les provinces.

Cette originalité ne s'atténuait guère qu'au XVIII^e siècle. Jusque-là, les habitudes et les mœurs du pays des Études restèrent à peu près les mêmes, sous la robe souvent délabrée de l'Escholier du XIII^e siècle, bivouaquant sur la paille pour écouter les maîtres fameux de la rue du Fouarre, ou sous le pourpoint tailladé des Écoliers batailleurs du temps de la Ligue.

Batailleurs, ils le furent souvent, turbulents ils le demeurèrent toujours, l'histoire et la chronique ont eu bien des occasions de le raconter, en même temps qu'elles signalaient les côtés pittoresques de la vie des vieux collèges, des coutumes traditionnelles, des cérémonies officielles mettant en mouvement tout le personnel des Facultés, ou des fêtes burlesques, des folles parodies par lesquelles la gent écolière se reposait de ses études longues et ardues.

Ce sont tous ces souvenirs anecdotiques, si curieux et si mouvementés, des vieilles écoles, tous ces types au caractère si tranché, toutes ces figures d'écoliers de tout âge et de tout rang, du plus lointain moyen âge à nos jours, des vieux collèges gothiques de Paris et des diverses Universités provinciales, que nous allons faire défiler en ces quelques chapitres.



I

Premières Écoles.

Après l'éroulement du monde romain sous la rude poussée des peuples barbares, les sciences et les lettres, les arts et la civilisation, disparurent ensevelis sous les ruines, dans les décombres sanglants, avec toutes les institutions de la vieille Rome et toutes les conquêtes intellectuelles des races d'Occident.

Quelques vagues points lumineux persistèrent heureusement à travers les ténèbres générales, dans le chaos mérovingien; c'était bien peu de chose, pendant les guerres et les chocs de peuples, cette lumière tremblotante en quelque coin perdu, en quelque ville moins bouleversée que les autres, mais c'était assez pour attendre des temps meilleurs et rallumer un jour le flambeau.

Pendant quelques siècles, de longs siècles, en dehors des cloîtres et des études spécialement religieuses, il n'y eut pas d'écoles et l'on ne vit d'autres écoliers que les affamés de sciences quêtant et ramassant çà et là quelques bribes de savoir, les

esprits de bonne volonté s'efforçant de retrouver et de reconstituer peu à peu le trésor perdu.

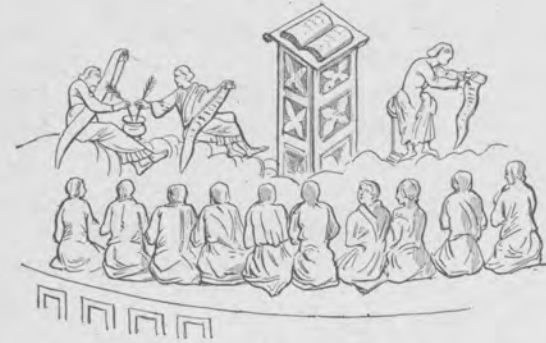
Charlemagne, travaillant à rebâtir dans toutes ses parties le vaste édifice romain, n'eut garde, pour faire naître et fleurir dans tous ses États une jeune civilisation, d'oublier les lettres. A sa cour, c'est-à-dire dans cette réunion de chefs et de princes, de soldats à demi barbares, d'évêques et de moines à demi lettrés, qui se transportaient avec lui de résidence en résidence, il y avait une École instituée par lui, l'École du palais, ambulante comme la Cour. Les maîtres étaient : Alcuin, Eginard, et les écoliers les fils de l'empereur et de quelques hauts personnages. Venaient souvent s'asseoir parmi eux Charlemagne lui-même, des princes, des évêques ou archevêques. La méthode d'enseignement, à ce qu'il semble, consistait en entretiens entre le maître et les élèves, en conversations mêlées parfois de bizarres jeux d'esprit.

Charlemagne cherchait à attirer dans ses États les lettrés de tous pays et, outre l'École du palais, il fonda d'autres établissements où l'instruction était donnée à des fils de nobles familles, ainsi qu'à des enfants du peuple qui laissaient voir quelque appétit de science. Pour ceux-là Charlemagne se chargeait de leur entretien et se réservait de les pousser aux plus hautes fonctions de l'Église et de l'État. Malgré tout, petits ou grands, fils de nobles ou de marchands, les écoliers de ce temps n'étaient guère nombreux et le programme des études était plus confus que chargé.

Peu à peu cependant le pauvre falot clignotant, la petite lumière des siècles barbares se faisait plus

vive, et d'autres s'allumaient de proche en proche. Des écoles s'ouvraient çà et là, dans les grandes villes, autour des cathédrales.

Mais pendant bien longtemps encore il n'y eut guère d'autres écoliers que des jeunes gens se destinant à l'état ecclésiastique. Les nobles, élevés sous le haubert de mailles dans leurs castels, avaient



UNE ÉCOLE NORMANDE AU XI^e SIÈCLE.

D'après un manuscrit conservé au Trinity Collège, à Cambridge (Wright).

bien autre chose en tête que les études; les marchands des villes se contentaient, en fait de savoir, de juste ce qui était strictement nécessaire pour leur métier. Presque tous jugeaient qu'apprendre à lire était un luxe intellectuel à peu près sans emploi, et qu'il était bien inutile de chercher péniblement à devenir clerc si l'on ne voulait se faire prêtre ou moine. Il y avait cependant un peu plus de culture dans le Midi, où des restes des traditions antiques et des libertés municipales s'étaient maintenues en quelques villes importantes, malgré le flux et le reflux des peuples et les bouleversements

des royaumes éphémères, culbutés les uns sur les autres.

Les cathédrales, Laon, Reims, Chartres, avaient alors leurs écoles vouées uniquement au recrutement ou à l'instruction du clergé. A Paris, ces écoles étaient établies dans le vieux cloître, sous le chevet de la cathédrale et dans les préaux voisins, remplis comme une ruche bourdonnante d'écoliers de tout âge et de toute origine, jeunes clercs, vieux moines, chanoines chenus.

Comme mobilier scolaire, le temps était à la simplicité. Sous ces arcades, dans ces préaux, on jetait des bottes de paille, et les écoliers s'entassaient les uns sur les autres pour suivre avidement la parole des maîtres célèbres : Roscelin, Pierre Comestor, Guillaume de Champeaux, Abélard, etc. Enseignement ardu, où il ne s'agit pas seulement de grammaire et de dialectique, de sciences simples ; on se lance dans des querelles théologiques ou des controverses de philosophie scolastique interminables et passionnées.

Les grandes abbayes, Saint-Victor, Saint-Germain-des-Prés, Sainte-Geneviève, avaient aussi leurs écoles. Saint-Germain-l'Auxerrois aussi, entre autres églises, possédait des écoles renommées, fréquentées non seulement par des aspirants à l'état ecclésiastique, mais aussi par des clercs laïques, des enfants de nobles familles et de marchands.

Les écoliers, accourant de plus en plus nombreux, se sentent trop à l'étroit dans les cloîtres bondés que la vieille cathédrale romane couvre de son ombre. Il y a scission. Abélard, écolier d'abord sous ses arcades, puis maître écouté, emmène ses élèves, trois

mille, dit-on, ce qui est sans doute un gros chiffre, passe la Seine et va établir son camp d'étudiants d'abord à Corbeil et Melun, puis sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève, en ce quartier qui va, par ce fait, devenir le pays des études, le territoire de l'Université.

A côté de ces étudiants dont quelques-uns peut-être ont la barbe grise, il y a maintenant les petits écoliers : car Paris compte des Écoles élémentaires dans chaque paroisse, pauvres petites écoles relevant d'un fonctionnaire de la cathédrale, le Chantre de Notre-Dame, qui en a la haute surveillance et perçoit quelques droits sur chacune d'elles.



COSTUME D'ÉCOLIER,
XIII^e SIÈCLE.

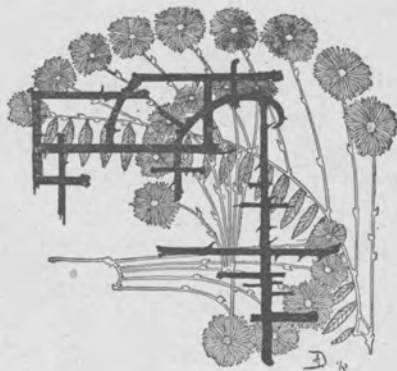
D'après un manuscrit
de la Bibliothèque nationale
(Viолlet-Le-Duc).

Il paraît même que, pour esquiver la redevance due au Chantre de Notre-Dame, certaines écoles se dissimulaient ou se faisaient ambulantes. Nous voyons les jeunes écoliers s'en aller par les champs et les prés, hors de la ville, se perdre dans les chemins, grappiller sans doute les mûres le long des haies, ramasser quelques pommes, tout en recueillant plus ou moins quelques bribes des leçons que le brave pédagogue ambulant dévide en poussant sa petite classe errante.

Cette façon naïve et charmante de professer en zig-zags à travers champs, cela s'appelait l'École buissonnière. Les mauvais écoliers d'aujourd'hui ont retenu le nom, mais n'emmènent plus leurs professeurs.

M. de Ménorval, dans son Histoire de Paris, donne les noms, relevés sur le rôle de la taille en 1292,

de quelques écolâtres : M^e Pierre, école de garçons, rue des Déchargeurs ; M^e Eude, rue des Prouvaires ; M^e Guillaume, rue de la Bretonnerie ; M^e Jourdain, rue où l'on cuit les oies ; M^e Guffroy, rue des Prêcheurs ; M^e Yvon, rue des Blancs Mantiaux ; dame Tyfaine, rue où l'on cuit les oies....



II

Fondation de l'Université.

Née peu à peu de ces écoles diverses, l'Université, réunissant l'universalité des maîtres, des élèves et des études, l'enseignement des sciences et des arts libéraux, prend définitivement corps au commencement du XIII^e siècle, reçoit de Philippe-Auguste et du légat du pape son organisation et ses règlements, et grandit rapidement en importance par des fondations, par des arrivées de maîtres et d'élèves d'outre-monts ou d'outre-mer.

Par ses statuts, par ses droits et privilèges qu'elle a reçus des rois, par les maîtres célèbres qui lui valent bien vite une renommée universelle, son influence va rayonner partout et elle va devenir le modèle des universités qui se fonderont dans les provinces, à Angers, Lyon, Montpellier, ou même au loin en pays étrangers.

A Paris, sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève, sur les débris d'un important quartier de la Lutèce gallo-romaine, il s'établit une véritable



SCRIPTIONALE.

Pupitre que l'on plaçait sur les genoux pour écrire, restitué par Viollet-le-Duc, d'après une sculpture de l'église de Vézelay (XI^e siècle).

cité des Études, une ville écolière où vont surgir école sur école, des collèges en nombre considérable, une cinquantaine à peu près, de tout ordre et de toute taille.

Des milliers d'escholiers se pressent dans les rues de cette cité des Études. Il en vient de tout pays, d'Angleterre et de Bretagne, de la Flandre et des Allemagnes, d'Italie et même des pays d'Orient, comme les Grecs envoyés par l'empereur Baudoin.



LUTHIN DE BIBLIOTHÈQUE
DU XII^e SIÈCLE.

Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Ces escoliers sont partagés en quatre nations, subdivisées elles-mêmes en tribus ou provinces : nations de *France*, *Picardie*, *Normandie* et *Allemagne*. Divisions assez confuses : ainsi la nation d'Allemagne comprend les escoliers anglais ; la province de Bourges, de la nation de France, comprend les escoliers d'Italie et d'Espagne et les orientaux de Grèce, d'Égypte ou de Syrie. Chaque nation ou province est administrée par un *procureur* ou *syndic*, élu par les escoliers.

De même il y a quatre grandes divisions ou Facultés dans l'enseignement : *Faculté de théologie*, *Faculté des Arts*, *Faculté de Droit* et *Faculté de médecine*.

Chaque Faculté est régie par un doyen et toute l'Université par le Recteur élu.

Le premier grade pour les escoliers ne peut être obtenu qu'après vingt ans d'âge et six ans d'études, c'est celui de bachelier ; ensuite viennent la licence, la maîtrise ès arts et le doctorat.

On fait dater cette organisation régulière de l'Université du règne de Philippe-Auguste, qui régularisa et réglementa ce qui s'était peu à peu établi depuis les premiers Capétiens et mit un peu d'ordre dans la confusion des institutions et des coutumes escolières.

Les rois de France ont accordé à l'Université des droits et privilèges importants. Il y a la part des maîtres et celle des escoliers. L'Université est exempte de toutes les contributions et charges de l'État. Elle a le droit de députer aux Conciles et d'être représentée aux États généraux. Les escoliers, soustraits à la juridiction du prévôt de Paris, ne relèvent qu' des autorités universitaires, recteur, chancelier, procureur, syndic, procureurs de chaque nation, élus par eux-mêmes.



UN DOCTEUR AU
XIII^e SIÈCLE.

Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

Hors le cas de flagrant délit, les escoliers ne peuvent être arrêtés, immunité qui s'étend à leurs serviteurs et à tout ce qui touche à l'Université. Pour tous crimes et délits commis, même hors de leur territoire, ils ne sont soumis qu'à la juridiction universitaire, aucune autre ne peut les retenir.

En ce qui concerne les dettes, la contrainte par corps ne leur est pas applicable, ce qui leur semble un gentil privilège au premier abord ; mais ce privilège ne va pas sans quelque inconvénient : *Crédit*, généralement un peu dur, s'en trouve d'autant plus disposé à se faire tirer l'oreille.

Naturellement le nombre des escholiers attirés par tous ces privilèges, comme par le prestige des maîtres parisiens, va multiplier les occasions de difficultés avec les bourgeois, de discordes dégénéralant parfois en troubles assez graves.

Ce camp des Études formé sur la rive gauche de la Seine devint en quelques siècles une ville populeuse, étroite et serrée, d'un caractère tout particulier; un tohu-bohu de collèges, de chapelles, d'égli-



SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

Fin du XIII^e siècle.

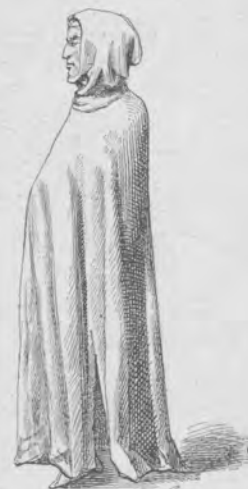
ses et de couvents enchevêtrés, agglomérés souvent par groupes, autour desquels se pressaient quantité de logis de bois, montant les uns sur les autres, s'appuyant à toutes les murailles, à tous les contreforts, grimpant aux nefs des églises, garnissant les plus petites espaces libres et laissant à peine circuler entre toutes ces maçonneries et ces charpenteries, à travers les bâtiments divers de couvents ou de collèges, d'étroites ruelles, d'obscur passages, ou de longs couloirs sans cesse parcourus par un flot de robes noires ou de souquenilles de toutes couleurs, habillant d'austères personnages enfoncés en graves discussions théologiques ou de jeunes clercs étourdis, beaucoup moins édifiants en leurs pensées et propos, échappés de collèges frétilant de jeunesse et débordant de gaité à dépenser.



REVERS DU SCEAU DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS.

On sait que Paris, pendant des siècles, fut partagé en trois grandes divisions : *Cité*, dans l'île de Lutèce, *Ville* sur la rive droite, et *Université*, comprenant tous les quartiers de la rive gauche.

Philippe-Auguste, dans sa grande réfection des murs de Paris, a enclos le quartier de l'Université de bonnes murailles flanquées de tours rondes à poivrières. Vue de la pointe de l'île, ou des tours de Notre-Dame, la ville Universitaire, montant des berges à la montagne Sainte-Geneviève, est d'un aspect superbe et mouvementé. A chaque extrémité de l'arc formé par le fleuve, de hautes tours s'élèvent, la Tournelle en amont, la fameuse Tour de Nesle en aval; de l'une à l'autre la muraille enfermant la ville est percée de huit portes. D'innombrables clochers ou flèches de toutes tailles s'élancent du fouillis des constructions : c'est l'église Saint-Séverin, c'est Saint-Julien-le-Pauvre, tous deux près de la rive, Saint-André-des-Arcs, Saint-Hilaire, Saint-Étienne, etc., etc. Ce sont les couvents, quelques-uns d'importance considérable : sur la rive même, vers la porte de Nesle, ce sont les Grands-Augustins, et, sous la Tournelle, les Bernardins, les Carmes vers la place Maubert et plus haut les Cordeliers et les Jacobins. Les hauts pignons fleurdoyants des réfectoires ou dortoirs de moines dépassent les toits bourgeois, les



UN DOCTEUR AU XIII^e SIÈCLE.

D'après un bas-relief de la cathédrale de Paris (Viollet-Le-Duc).

fenestrages des chapelles étincellent, des cloches ou clochettes sonnent un peu partout.

Par-dessus toute cette dentelure de pignons de pierre ou de bois, de clochers gros ou minces, de tours et de tourelles, de flèches aiguës, la montagne se couronne des constructions considérables de la vieille abbaye de Sainte-Geneviève, fondation du farouche sîcambre Clovis, et qui brille de tout l'éclat de son rajeunissement ogival au *xiii^e* siècle. Comme pointe terminale, au-dessus des cloîtres, de la salle du chapitre, du grand pignon à tourelles du réfectoire et de la haute nef, s'élève le svelte clocher qui subsiste encore aujourd'hui.

Un seul pont d'abord réunit la Cité des Études au Paris bourgeois et populaire de l'autre rive, le petit Pont, antique communication maintes fois rétablie depuis Lutèce et que vint doubler au *xiv^e* siècle le pont Saint-Michel, tantôt en pierre, tantôt en bois, souvent emporté par les crues ou les débâcles. Ces deux ponts sont chargés de maisons posées en encorbellement sur les piles de pierres, ou portées sur les grosses charpentes serrées, sous lesquelles de plus tournent des moulins.

Au débouché du petit Pont, c'est le petit Châtelet, forteresse remplaçant la tour en bois, tête de pont si bien défendue dans le célèbre siège des Normands. Sous le prévôt Hugues Aubryot, le constructeur de la Bastille, le petit Châtelet, devenu prison comme le grand Châtelet de l'autre rive, tient en réserve quelques-uns de ses cachots pour les escoliers turbulents.

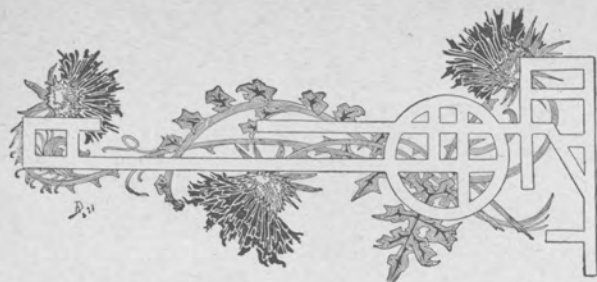
Le petit Pont, à un certain moment, possède une école et un maître célèbre. Adam de Petit Pont réunit ses élèves, on peut se demander comment,

dans les étroites maisons suspendues sur la rivière, et au milieu desquelles se faufile une rue incessamment parcourue par des flots de passants s'engouffrant sous la voûte qui traverse tout le petit Châtelet.

Sur ses deux extrémités le quartier des Écoles est flanqué de deux abbayes dressant leurs murailles crénelées et leurs édifices au milieu des prés bordant la Seine. A l'est, c'est la très docte Abbaye de Saint-Victor, avec laquelle les étudiants semblent avoir vécu en bonne intelligence, mais à l'ouest, il y a l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés, abbaye puissante, en possession de droits féodaux considérables et qui possède la seigneurie des rives de la Seine jusque vers Saint-Cloud. Avec ses moines, pendant des siècles, les étudiants entretiendront des disputes interminables tournant souvent en guerre ouverte.

Ces abbayes, aux deux côtés de la Cité universitaire, semblent, avec leurs enceintes flanquées de tours et tourelles, deux petites villes fortes, cités monastiques et féodales flanquant la montagne des études, le quartier de la science et aussi de la turbulente jeunesse, d'autant plus avide de bruit et de mouvement après le temps consacré au travail ardu, que les conditions de sa vie sont bien souvent dures et pénibles.





La rue du Fouarre et les Vieux Collèges.

Pendant fort longtemps, les habitudes prises aux écoles du cloître Notre-Dame pour les leçons se perpétuèrent dans le nouveau quartier des études. On s'arrangeait comme on pouvait. Ces escoliers venus de tant de pays divers pour entendre la parole des maîtres ne réclamaient aucun confort, ni même souvent aucune salle de classes. Les locaux convenables manquant, les escoliers s'en passaient. On les voyait en troupes s'en aller aux leçons des maîtres n'importe où ces maîtres voulaient bien entraîner l'auditoire suspendu à leurs lèvres, vers quelque place vague où l'on pouvait trouver l'abri de quelque vieux mur, de quelque débris gallo-romain à demi écroulé, vers quelque préau de couvent, ou même en dehors des remparts, vers les champs heureusement voisins.

Une rue qui existe encore, la rue du Fouarre, qui va de la rue Galande à la rue de la Bûcherie, aux environs de la place Maubert, fut comme accaparée par les escoliers. Quelques maîtres habitaient dans les

maisons de cette rue, mais ils ne possédaient pas de salles assez vastes pour y recevoir tous leurs élèves; les salles pleines, le reste des auditeurs se contentait de la rue, et le maître, près de la fenêtre, parlait à la fois pour la salle et pour l'extérieur.

Dans la rue remplie de bottes de paille, comme la salle du reste, les escoliers arrivaient de bonne heure pour s'installer le plus près possible des fenêtres qui servaient de chaire aux professeurs. On devine le bruit que pouvaient faire les jeunes gens en attendant la leçon, sur leur jonchée de paille, les joyeux propos en toutes langues qui s'échangeaient d'un bout de la rue à l'autre; mais, lorsque la fenêtre s'ouvrait, tout ce bruit de rue de Babel cessait, on n'entendait plus que la voix du docte professeur et ses interminables phrases latines, car tout l'enseignement se faisait en latin, langue particulière de cette ville des études, surnommée d'ailleurs le pays latin.

Cette rue, qui s'appelait alors rue des Écoles, prit le nom de rue du Feurre, ou du Fouarre, c'est-à-dire de la Paille en vieux français. Elle n'était pas la seule à servir de salle d'école; la populaire place Maubert à côté, avec ses boucheries, avec sa potence de la justice de l'abbaye de Sainte-Geneviève, abritait aussi en quelque coin des bandes d'escholiers assis ou allongés sur la paille, écoutant gravement quelque maître et prenant soigneusement des notes. La tradition veut que son nom de Maubert soit une contraction de maître Albert, Albert-le-Grand, maître célèbre du XIII^e siècle, devenu le Grand Albert des légendes, une sorte de magicien ou d'alchimiste mystérieux à qui d'immenses études avaient donné un pouvoir surnaturel sur les hommes et sur les



LES ÉCOLES DE LA RUE DU FOUARRE.

LES ESCHOLIERS DU TEMPS JADIS.



choses. Entre autres histoires courant sur son compte, on racontait qu'il était parvenu à construire un être à l'apparence humaine auquel il avait insufflé son savoir et qui pouvait répondre sur toutes choses.

Un autre maître, Duns Scott, professant dans la rue du Fouarre la théologie et la philosophie, une cinquantaine d'années après maître Albert, fut aussi transformé en personnage légendaire. Duns Scott, véritable ascète, avait fait vœu, prétendait-on, de traduire les Écritures d'un bout à l'autre sans boire ni manger; il avait pu retenir son âme à force d'énergie, et n'avait succombé à la fin qu'en écrivant la dernière ligne.

Avec tous ses escoliers travaillant sur la paille, devant les maisons des maîtres, la propreté de la rue au Feurre laissait à désirer. Il arriva même que des individus malfaisants, des bandes de truands, s'installaient la nuit à la place des étudiants, commettaient désordres et délits, enfonçaient les portes des collèges et laissaient la place au matin remplie d'immondices.

Ces désordres devinrent tels qu'en 1358, peu après les troubles, sur les plaintes réitérées de l'Université, le dauphin Charles fit placer une porte à chacune des extrémités de la rue, pour les fermer chaque soir.

Les écoles de la rue du Fouarre étaient, autant qu'on peut le savoir, celles de France à droite en venant de la Seine, à gauche celles de Normandie, d'Allemagne et de Picardie.

Des collèges se fondaient un peu partout sur le territoire de l'Université. Ces collèges n'étaient pour la plupart que des logis, abritant les étudiants qui,

dès le matin, les quittaient pour s'en aller suivre les cours des grandes Écoles.

Les vieux historiens de Paris le disent : « des hospices destinés à recevoir, nourrir et loger les étudiants pauvres, » et encore, nourrir pas toujours. Le toit, le pain, la science, c'était tout ce que demandaient tant de jeunes vaillants accourus de tant de pays divers vers la cité des Études.

Ces collèges sont des fondations de grands personnages, de hauts dignitaires de l'Église ou même de simples particuliers, en faveur des escoliers de leur pays, de leur province ou de leur ville. Dans ces établissements, d'austères personnages moins riches ou d'anciens escoliers ayant fait leur chemin dans la vie ont, en souvenir du collège où ils ont acquis leur science et conquis leurs grades, fondé des Bourses, pour entretenir des clercs pauvres, transmettant ainsi aux générations qui les suivent ce qu'ils ont reçu des précédentes en leur jeunesse.

Parmi les plus anciens collèges, on trouve le collège de Dace ou des Danois, établi au XII^e siècle sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève par les rois et les évêques du Danemark, le collège de Constantinople fondé au commencement du XIII^e siècle, près de la place Maubert, pour les étudiants grecs.

Deux collèges, le collège des Dix-Huit, fondé au XI^e siècle, et le collège des Bons-Enfants, un peu moins ancien, donnent sur la pauvreté de certains escoliers une indication précise et pittoresque : les dix-huit, pauvres étudiants logés et nourris sur le parvis Notre-Dame, avaient en compensation l'obligation de suivre les enterrements des pauvres trépassés à l'Hôtel-Dieu. Le collège des Bons-Enfants, fondation d'un bourgeois de Paris, à peu près le seul

collège situé sur la rive droite hors de l'Université, n'était qu'un abri d'escoliers mendiants, qui, avant de songer à la science, devaient aller chaque jour par la ville quêter les aumônes; leur appel à la charité est cité par les *Crieries de Paris* de Guillaume de Villeneuve, au XIII^e siècle :

Les bons enfants orrez crier
Du pain, ne veuil pas oublier....

Il y eut un autre collège des Bons-Enfants sur la rive gauche, celui des Bons-Enfants-Saint-Victor, pauvres écoliers subsistant aussi sans doute de la charité publique.

L'antique Sorbonne promise à d'illustres destinées, la grande École de théologie, l'âpre disputeuse des siècles troublés, la Sorbonne réorganisée par Richelieu, a la même humble origine que les Dix-Huit ou les Bons-Enfants. En 1253, Robert de Sorbon, chapelain de saint Louis, acheta quelques maisons devant les ruines du palais des Thermes pour y loger quelques pauvres clercs. Le roi s'intéressa à la fondation de son chapelain, acquit d'autres logis adjacents aux premiers et fournit quelques subsides pour la nourriture des escoliers, deux sous, un sou, ou même seulement dix-huit deniers par semaine et par tête. Il est assez difficile de dire exactement la somme représentée aujourd'hui par un sou d'argent



MAITRE TENANT A LA MAIN UN
PAQUET DE VERGES.

Restitué par Viollet-Le-Duc d'après
un manuscrit du XIII^e siècle de la
Bibliothèque nationale.

au temps de saint Louis, cependant on est arrivé à l'évaluer approximativement à 5 francs.

Ainsi commença l'institution. Robert de Sorbon en mourant leur légua tous ses biens, ce qui, ajouté à d'autres libéralités du roi, permit de recevoir une centaine d'escholiers.

Le collège des Trésoriers, fondé par le trésorier de l'Église de Rouen, en 1268, recevait vingt-quatre escoliers pourvus chacun d'une rente de trois sous par semaine.

Par ordre de date viennent ensuite :

Le collège de Saint-Denis ou du Chapitre, fondé par les abbés de Saint-Denis.

Le collège d'Harcourt, fondé par le chanoine Raoul d'Harcourt, pour les pauvres escoliers de Coutances, Évreux, Bayeux et Rouen, au nombre d'une quarantaine d'abord, dix par chaque diocèse, sur lesquels onze théologiens, pourvus chacun de 3 sous ou 5 sous par semaine pour vivre. Tandis que tant d'autres collèges devaient périr et disparaître, Harcourt s'agrandit et prospéra. Outre ses boursiers primitifs, il eut des centaines d'élèves, il traversa les siècles, se ferma à la Révolution, se rouvrit transformé, et se retrouve encore vivant aujourd'hui sous le nom de lycée Saint-Louis.

Collège des Cholets, fondé par le cardinal Jean Cholet en 1291 pour les escoliers en théologie de Beauvais et d'Amiens.

Collège du cardinal Lemoine, fondé en 1302 par le cardinal Lemoine et l'évêque de Noyon son frère.

Collège de Navarre, fondé en 1304 par Jeanne de Navarre, épouse de Philippe le Bel, pour soixante-dix escoliers. La valeur de l'argent baissant, les boursiers avaient par semaine : vingt étudiants de gram-

maire quatre sous, trente de philosophie six sous, et vingt de théologie huit sous, ce qui, suivant un calcul, mettait la valeur moyenne des bourses à 1170 francs de notre monnaie. Ses boursiers étaient les plus



UN COURS AU XV^e SIÈCLE.

Fresque de Benozzo Gozzoli (1420-1497), dans l'église de San Gimignano, représentant saint Augustin enseignant la rhétorique à Rome; les costumes sont ceux du XV^e siècle (d'après une photographie).

riches de l'Université, comme le collège en était le plus vaste, le plus beau comme architecture. Il ouvrait par un portail magnifique sur la rue de la Montagne-Sainte-Genève et quelques-uns de ses bâtiments ont subsisté jusqu'à nos jours, le collège fameux pendant des siècles étant devenu aujourd'hui l'École polytechnique.

Des libéralités nombreuses venaient à Navarre; le

roi de France était titulaire de la première bourse et l'on disait que le revenu de cette bourse était affecté à l'achat de verges pour les escoliers, ce qui indiquerait une bien forte consommation de cet instrument d'encouragement au travail, très employé dans l'enseignement de ces temps.

Et Navarre était le collège des étudiants nobles;



MAITRES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AU XIII^e SIÈCLE.

jusqu'à la fin du xvi^e siècle, il compta parmi ses escoliers les fils des plus hautes familles. Sur ses bancs, à côté de boursiers fils de gentillâtres de province, vinrent s'asseoir en même temps, à la fin du règne de Henri II, Henri de Valois, Henri de Guise et Henri de Bourbon.

Collège de Laon et Soissons fondé en 1314.

Collège de Montaigu, fondé en 1314 par l'archevêque de Rouen, Aiscelin de Montaigu. Autre collège bien célèbre aussi, mais célèbre surtout par la pauvreté de ses escoliers et par la dureté de l'existence qu'ils y menaient entre la famine et les étrivières. Une des raisons de la décadence dans laquelle tombèrent un certain nombre de ces collèges et du misérable sort de leurs escoliers, ce fut l'abaissement de la valeur de l'argent. Les fondateurs avaient assigné

à ces collèges un certain revenu fixe avec une petite somme par semaine à chacun des boursiers pour vivre; mais, s'ils étaient très suffisants à l'époque de la fondation, ces deux, quatre ou six sous parisis, perdant assez vite de leur valeur avec le temps, pouvaient à peine payer au pauvre boursier quelques faibles rogatons, quelque souquenille rapiécée, tandis que sur sa tête le toit de son logis menaçait ruine, le principal du collège se trouvant, avec son faible revenu, dans l'impossibilité d'entretenir et réparer les bâtiments.

Le cardinal Lemoine pour son collège avait sagement prévu ces inconvénients et il avait fixé les revenus au poids du marc d'argent. Montaigu, mal administré d'ailleurs dès le début, tomba vite dans la



MAITRES ET ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ AU XIII^e SIÈCLE.
D'après une suite de médaillons de la cathédrale de Paris.

gène. S'il y eut par le pays latin des escoliers durement menés et houspillés, de pauvres diables misérables et affamés, aucun ne put disputer, nous pouvons dire la palme d'un quasi martyr, aux tristes capettes de Montaigu, levés aux premières lueurs de l'aube, maintenus au travail par la crainte des verges, nourris d'une pâtée de haricots ou d'un

maigre hareng, vêtus de hardes trouées, sous une cape de grosse bure brune, qui leur valait ce surnom de capettes.

Rabelais, croit-on, passa par le collège de Montaigu, que dans *Gargantua* il appelle furieusement collège de pouillerie, et il a fait une célébrité au maître fouetteur Antoine Tempeste, dont le bras avait une telle réputation que parfois, sans doute en des moments particulièrement difficiles, les autres collèges le priaient de venir avec ses étrivières travailler sur les échine de leurs escoliers.

Ces malheureuses *Capettes* de Montaigu, ou *Galoches*, autre surnom rappelant leurs chaussures, devinrent de plus en plus misérables, tellement qu'en 1675 une supplique au roi révèle que le collège n'avait pas plus de quatre francs par jour pour nourrir cinquante personnes. Un surnom du collège lui-même, collège des Haricots, à cause des haricots, fond de la nourriture des élèves, a traversé les siècles. A la Révolution, les bâtiments délabrés du collège furent transformés en prison de la garde nationale, et le collège des Haricots, devenu l'hôtel des Haricots, reçut dans ses vieux dortoirs les soldats citoyens ayant oublié de monter leur garde.

Le collège de Laon, fondé aussi au *xiv^e* siècle, devait être plus pauvre encore que Montaigu, puisque ses lamentables boursiers ne trouvèrent, pour subsister, pas d'autre moyen que de vendre peu à peu tout ce qui pouvait s'enlever des bâtiments, toitures, portes et fenêtres. Quand il n'y eut plus que les quatre murs, sans doute abandonnèrent-ils la place, qui fut attribuée au Collège de Tréguier, établissement voisin, breton aussi et un peu moins pauvre.

Reprenons la liste des collèges :

Collège de Narbonne, fondé en 1316 par l'évêque de Narbonne.

Collège du Plessis en 1322.

Collège de Cornouaille en 1317.

Collège d'Arras, fondé en 1338 par l'abbé de Saint-Vaast d'Arras.

Collège de Bourgogne, en 1332, fondation testa-



CABINET DE TRAVAIL (XV^e SIÈCLE).

Frontispice du Livre des Miracles de Notre-Dame, écrit par Jean Miélot dans la seconde moitié du *xv^e* siècle; manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale (Louandre).

mentaire de Jeanne de Bourgogne, une des trois princesses que la légende accuse d'orgies sanglantes à la tour de Nesle, Jeanne, Blanche et Marguerite de Bourgogne

.....la royne
Qui commanda que Buridan
Fust jeté en ung sac en Seyne.

Justement ce fut le prix de l'hôtel de Nesle, vendu

après la mort de la jeune femme de Philippe le Long, qui servit à la fondation du collège et des bourses.

Collège des Lombards, maison des pauvres escoliers italiens de la charité de Notre-Dame, fondé en 1334.

Collège des Écossais, 1333, fondé par l'évêque de Murray en Écosse.

Collège de Tours, 1334.

Collège de Lisieux, 1336, fondé par l'évêque de Lisieux pour vingt-quatre escoliers.

Collège d'Autun, 1337, fondé par l'évêque d'Autun pour quinze escoliers.

Collège de Hubant ou de l'Ave Maria, fondé par Jean de Hubant en 1339, qui admettait parmi ses escoliers des enfants de huit ans.

Collège de Saint-Michel, fondé par Guillaume de Chanac, évêque de Paris, en 1324, pour une douzaine d'escoliers.

Collège de Cambrai, fondé par les évêques de Langres, Laon et Cambrai.

Collège de Boncourt, pour les escoliers du diocèse de Théroouanne.

Collège de Tournai, 1325.

Collège de Justice, fondé en 1354 par le chanoine Jean de Justice.

Collège de Beauvais, 1370, fondé par Jean de Dormans, évêque de Beauvais.

Collège de Presles, fondé par Raoul de Presles, conseiller de Charles V.

Collège de Maître Gervais, fondé par maître Gervais Chrestien, médecin et astrologue de Charles V, avec l'aide du roi qui voulut que les boursiers, outre la médecine, étudiasent l'astrologie, et qui leur fournit pour cela livres et instruments.

Collège Fortet, fondé en 1394 par Pierre Fortet, chanoine de Notre-Dame, pour des boursiers auvergnats et parisiens.

Le xv^e siècle ajoute aux établissements existants les collèges de Reims, de Coquerel, de la Marche et de Seez, et le collège Sainte-Barbe. Celui-ci, agrandi sous Henri II, devait, après des vicissitudes diverses, parvenir jusqu'à notre époque.



MÉDECIN.

Restitué par Viollet-Le-Duc, d'après un manuscrit de la fin du XIII^e siècle, à la Bibliothèque nationale.

Le xvi^e siècle voit des fondations plus importantes : d'abord celle du Collège de France par François I^{er}, qui appelle, pour professer le latin, le grec et l'hébreu, les mathématiques, la philosophie, l'éloquence et la médecine, les plus illustres professeurs, les savants à idées avancées, comme nous dirions aujourd'hui : aussi le Collège de France entrera-t-il très vite en lutte avec l'Université, avec les Sorbonnages de la vieille école de Théologie. D'ailleurs, allait s'ouvrir la période des luttes religieuses.

Les plans de François I^{er} étaient trop vastes ; le collège devait recevoir six cents élèves pourvus d'une dotation magnifique, les bâtiments devaient être considérables et fastueux sur un emplacement choisi ; tout cela était superbe, mais il n'y avait qu'un certain nombre d'inconvénients ; d'abord l'emplacement n'était pas libre, il y avait dessus l'hôtel et la porte de Nesle ; ensuite, ce qui n'était pas moins impor-

tant, l'argent manquait. En attendant, le collège campa sur les pentes de la montagne Sainte-Geneviève.

Pendant très longtemps il resta un collège sans asile, jusque sous Louis XIII; la construction de l'édifice ayant toujours été retardée par le manque de ressources ou par les guerres civiles, les professeurs durent emprunter pour faire leurs cours les salles des collèges voisins de Cambrai et de Tréguier.

Vers 1560, Guillaume Duprat, évêque de Clermont, fonda le collège de Clermont où il appela, malgré les réclamations réitérées de l'Université, des professeurs de l'ordre des Jésuites, né justement sur le territoire des Écoles, des méditations d'un étrange escholier de Montaigu, un sombre et rigide Espagnol de trente et quelques années, ancien soldat ayant quitté l'armée pour une blessure reçue au siège de Pampelune qui l'avait laissé boiteux et dégoûté de la vie. Sur les bancs de Montaigu, Ignace de Loyola trouva parmi quelques clercs espagnols ou savoyards ses premiers associés pour l'ordre baptisé en l'abbaye de Montmartre.

Luttes violentes avec l'Université, procès, fermetures, démolitions, réouvertures, ce fut longtemps l'histoire du collège de Clermont jusqu'à son triomphe sous Louis XIV, la réunion à l'Université en 1763, pour finir par le lycée Louis-le-Grand actuel.

Les grandes abbayes possédaient aussi dans l'Université des collèges réservés aux jeunes religieux de leur ordre : ainsi les collèges des Bernardins, pour les moines de l'abbaye de Clairvaux et de l'ordre de Cîteaux, le collège de Marmoutiers datant de 1327, le collège des Prémontrés, fondé par l'abbaye de

Prémontré de la forêt de Coucy, le collège de Cluny, le collège de la Mercy, etc., etc.

Beaucoup des premiers collèges n'étaient que des logis d'étudiants habités par des boursiers dirigés par un principal, avec quelques maîtres secondaires pour les études élémentaires. Moins nombreux étaient ceux qui possédaient des salles et un personnel de maîtres, mais ceux-ci pouvaient mieux se tirer des difficultés, dans lesquelles se débattaient les autres, et ils devaient les absorber peu à peu.

Les grammairiens et les artiens¹ allaient aux écoles de la rue du Fouarre, les théologiens avaient la Sorbonne. Pour la Faculté de décret, ou droit canon, plus tard droit Romain, ses écoles sont au clos Bruneau, dans la rue Saint-Jean-de-Beauvais, en face des bâtiments de la Commanderie de Saint-Jean-de-Latran; ce clos Bruneau, qui fut vignoble à mi-côte de la montagne jusque sous les Capétiens, est comme la rue du Fouarre une fourmilière d'escholiers serrés et tassés sur un trop petit espace. Les écoles de droit s'y tiendront pourtant jusqu'à la fin du xviii^e siècle avant de monter sur la place du Panthéon.

La Faculté de médecine resta longtemps errante, empruntant les locaux des autres facultés, ou des chapelles de couvents, les préaux des Mathurins; les assemblées se tenaient autour du Bénédictin de Notre-Dame. En 1469 seulement, avec l'aide d'un médecin de Charles VII, l'université acheta et apropria en local pour la Faculté de Médecine, une maison de la rue de la Bûcherie.

1. Écoliers de la Faculté des Arts



IV

Universités des provinces.

Les provinces n'avaient pas tardé à voir les écoles existant dans les grandes villes s'organiser en Universités, que les princes, les rois ou les papes dotaient, comme celle de Paris, de privilèges nombreux pour attirer les escoliers.

Celles d'Orléans et d'Angers datent du commencement du XIII^e siècle; celle de Montpellier est encore plus ancienne, on la fait remonter à 1125. Les escoliers sont organisés en nations comme à Paris. Montpellier a trois nations : Provence, Bourgogne et Catalogne; Angers a six nations : Anjou, Bretagne, Maine, Normandie, Aquitaine, France; Orléans, dix nations : France, Allemagne, Lorraine, Bourgogne, Champagne, Picardie, Normandie, Touraine, Aquitaine, Écosse.

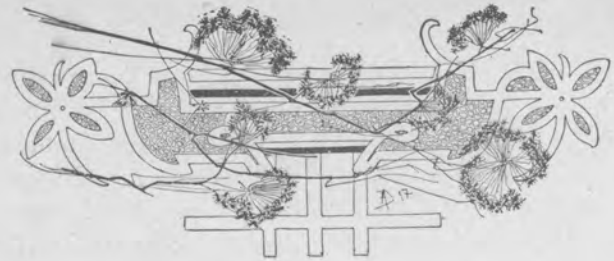
L'Université d'Orléans reçut des privilèges nombreux du pape Clément V qui avait été escolier en cette ville; cette Université et celle d'Angers eurent à certains moments un nombre très considérable d'étudiants, surtout lorsque des troubles graves éclatèrent à Paris ou dans l'Université de Paris.

On fait remonter la fondation de l'Université de Toulouse au temps des troubadours et de la croisade des Albigeois, des Cours d'amour et des bûchers de l'Inquisition toulousaine. Il y avait auparavant un embryon d'Université. Le traité de 1229 réunissant après la guerre des Albigeois le comté de Toulouse à la couronne, obligeait le comte de Toulouse à entretenir dans sa ville des Maîtres de droit canon, de théologie, de philosophie et de grammaire.

Avignon eut son Université en 1303, Aix en 1409, Orange en 1365. L'Université de Bourges, où professait le grand jurisconsulte Cujas, date du milieu du xv^e siècle, comme celle de Bordeaux, fondée ou confirmée par Louis XI.

Cahors eut en 1332 son Université fondée par le pape Jean XXII, enfant de cette ville. L'Université de Grenoble, fondée en 1339 par Humbert II, dauphin du Viennois, fut plus tard transférée à Valence par Louis XI.

L'Université de Poitiers est de 1431, au plus dur moment des guerres de Charles VII, pendant que le roi d'Angleterre créait l'Université de Caen. Le dernier duc de Bretagne fonda une Université à Nantes en 1460. Enfin les Universités de Douai, Reims et Nancy datent du xvi^e siècle, 1530, 1550 et 1572.



V

Les sept Voies de la Science.

Toutes ces Universités, celle de Paris comme celles de province, étaient régies et organisées de même façon. L'Université de Paris avait à sa tête un *Recteur*, élu pour six mois, quelquefois pour un an ou même trois ans, par toute la corporation, c'est-à-dire par les maîtres et des délégués des élèves, directeur de toutes choses touchant l'Université, aussi bien régime des Études que rapports avec l'autorité civile. Ce Recteur, qui pouvait être étranger, était assisté d'un conseil élu également.



LA GRAMMAIRE.

Le chancelier, second fonctionnaire de l'Université, était le représentant des autorités religieuses, c'est-à-dire de l'évêque de Paris. Le prévôt de Paris, comme représentant de l'autorité royale, se qualifiait de *Conservateur des privilèges accordés par les rois*, ce

qui ne l'empêchait pas d'être, comme la plus haute autorité civile de Paris, en perpétuels conflits avec l'Université elle-même.

Chaque *nation*, petite corporation dans la grande, s'administrerait par un *procureur* élu, chargé des intérêts de tous. Ces élections de dignitaires, celles des délégués des escholiers, avaient lieu dans les assemblées, générales ou particulières, qui se tenaient en la petite église Saint-Julien-le-Pauvre, ou dans le couvent des Mathurins. L'église ou la chapelle du couvent se trouvaient généralement trop étroites pour la foule qui s'y pressait.

Ces assemblées pour élections ou pour autres causes furent parfois l'occasion de violents tumultes. Les étudiants ont toujours eu la tête chaude et les professeurs aussi, sous le bonnet rond ou sous le bonnet carré; les discussions dégénéraient en querelles dans l'église résonnant de clameurs à faire éclater les vitraux. Quelquefois même, passant des discours véhéments aux violentes bousculades,

on argumentait, à grands coups de poing, et il arrivait que les escholiers groupés au dehors, prenant trop vivement parti dans les querelles de l'intérieur, enfonçaient les portes et venaient aggraver encore le débat, au grand scandale des voisins, au grand dommage du mobilier de l'église.



LA LOGIQUE.



LA RHÉTORIQUE.



LA MUSIQUE.

L'ensemble des Études comprenait le *Trivium*, la *triple voie*, les trois premiers degrés de la Science : Grammaire, Rhétorique, Dialectique, base de l'enseignement, et le *Quadrivium*, la quadruple voie, les degrés supérieurs : Arithmétique, Musique, Géométrie, Astronomie, ce que l'on appelait les sept arts libéraux.

Une rue de Paris, dans laquelle, ou près de laquelle, il n'y avait que des Collèges : Fortet, Grassins, Reims la Mercy, Sainte-Barbe, Montaigu, rappela jusqu'à notre époque ces fameux Trivium et Quadrivium. Elle s'appelait la rue des *Sept voies*. Comme on ne comprenait plus, on prétendit que son nom était une corruption de *Savoie*, ou bien lui venait de sept sentiers qu'elle avait remplacés; on la débaptisa pour l'appeler rue Laplace, rejetant ainsi tout à fait dans l'oubli ce curieux souvenir des sept voies escaladant la Montagne de la Science, sur les âpres flancs de laquelle ici même tant d'escholiers s'essoufflèrent.

Au-dessus des sept arts libéraux il y avait encore la philosophie, le droit, la médecine, la théologie, etc. Tout cela était un peu embrouillé par l'esprit scolastique porté à la vénération de la lettre et aux arguties.

Les cours se faisaient en latin et consistaient surtout en commentaires de textes, en développements que les élèves, assis à terre ou allongés sur leur botte



L'ARITHMÉTIQUE.

de paille, serrés les uns contre les autres, l'oreille tendue, se hâtaient de saisir et de noter, et, après les éclaircissements du maître, en *disputations* entre maîtres et élèves.

Elle était dure la vie des braves escoliers, de ceux du moins qui travaillaient sérieusement et que le pédantisme des études ne rebutait pas. Réveillés chaque matin dès cinq heures, dès quatre heures même dans certains collèges rigoureux comme Montaigu, jetés hors du lit par la cloche de la Sorbonne, dont parle l'escolier François Villon en son *Petit Testament*, ou par celles des innombrables églises ou chapelles de couvents sonnait l'heure de matines, l'été dans l'allégresse du soleil levant, mais l'hiver dans la nuit froide et noire, il fallait vivement se mettre au travail, et, avec un dédain quelquefois forcé pour la nourriture du corps, s'occuper avant toute chose de la nourriture de l'esprit, reprendre



LA GÉOMÉTRIE.

et remâcher Aristote pour en extraire quelque suc, dans les salles glaciales de quelque morne collège, ou courir jusqu'au soir d'un cours à un autre cours, d'un maître à un autre maître, de la rue du Fouarre au clos Bruneau, entasser des volumes de notes sur le coûteux parchemin, à la lueur d'une chandelle très mince, mais coûteuse aussi tout de même et achetée à frais communs entre plusieurs pauvres diables de boursiers, peiner pour fixer les textes dans la mémoire faute de livres, et pour pénétrer les obscurités de tout le rébarbatif fatras pédagogique d'alors.

Et la préparation aux terribles examens pour l'obtention des grades : Bachelier, Licencié, Maître ès arts, Docteur!

Il fallait cinq ou six ans d'études pour conquérir ce premier et modeste grade de Bachelier; l'échelon supérieur, celui de la licence, qui conférait déjà le droit d'enseigner, était plus difficile à escalader. Pour les candidats à la maîtrise, les examens comportaient l'explication de textes devant une réunion de docteurs, une leçon publique et une soutenance de thèse.



L'ASTRONOMIE.

Une soutenance de thèse en Sorbonne, pour la théologie, était une peu commode épreuve dont on pouvait frémir un peu d'avance. Tout le jour durant, des premières heures de la matinée, et nous avons vu que l'on se levait de bonne heure dans l'Université, jusqu'à la nuit, le candidat livré à tous les maîtres, aux docteurs les plus redoutés, aux rivaux cherchant à le démonter, aux camarades venus pour s'instruire à son supplice et s'accoutumer aux épreuves, attaqué de tous les côtés, était tenu de soutenir sa thèse envers et contre tous contradicteurs et opposants; il fallait faire face à tout et à tous, discuter imperturbablement, argumenter, retorqueur toutes les subtilités de l'ennemi, se défendre contre tous assaillants, tenir tête à tous maîtres et docteurs, parler, parler, parler, et, le gosier desséché par tant de latin, tant d'arguties, tant de casuistique, la tête fêlée, la pensée tourbillonnante, garder pourtant le champ de bataille jusqu'à la bienheureuse tombée de la nuit.

Pantagrue, voulant essayer son *sçavoir* dans une thèse qui comportait 9764 conclusions, tint premièrement dans la rue de Fouarre contre tous artiens, régents et orateurs, et en Sorbonne contre tous les théologiens, « par l'espace de six septmaines depuis le matin quatre heures jusques à six du soir, exceptez deux heures d'intervalle pour repaistré et prendre sa refection ».

Ce fut une belle victoire, il les « fist tous quinaulx » ; mais c'était Pantagrue, et sans doute il y avait peu d'escholiers ou de maitres de sa force.

Quand l'escholier avait obtenu la maîtrise, il recevait la *barrette*, le bonnet carré, il avait le droit de porter la robe de maitre, et pouvait prétendre au doctorat, couronnement des études pour un certain nombre seulement. L'examen conférant ce grade suprême se passait devant une commission de douze docteurs.



VI

La Vie d'escholier.

En arrivant du fond de sa province, de quelque petite cité lointaine, avec une légère provision d'écus en poche, la recommandation de quelque gros bourgeois, de quelque abbé d'un moutier du pays, ou du seigneur de son village, pour le prieur d'un couvent ou le régent d'un collège, avec surtout la précieuse cédule d'une bourse obtenue à grand'peine, l'escholier, ébloui par le prestige de la science et par la majesté de l'Université, se voyait déjà sur le chemin de la fortune et des honneurs.

Il avait quelquefois fait un long voyage, marché de longues journées sur des chemins pas toujours très sûrs, où l'imprévu plus ou moins dangereux le guettait. Heureusement il avait trouvé, pour faire route de conserve, quelques bons compagnons comme lui, clercs ou gens de métier simplement ; on mangeait comme on pouvait, au meilleur compte possible, quelquefois sur l'herbe à l'orée d'un bois. Le soir on trouvait la soupe et le lit de l'hospitalité en quelque faubourg, dans un hospice institué pour héberger les *pauvres pèlerins*.

Il arrivait fatigué de la route, un peu ému et troublé par le spectacle de ce Paris qui lui semblait immense, avec ses milliers de maisons derrière sa longue ligne de remparts, et son fabuleux hérissé-ment de tours et de flèches s'élançant vers le ciel, pointant à chaque coin de rue, au-dessus de chaque carrefour aux pignons surplombants. Que de fenestres d'églises, de chapelles, que de sévères murailles de collèges en ce quartier de l'Université « où toutes les sciences florissent » ! que de porches sous lesquels s'engouffrent à flots pressés des souquenilles d'escholiers débouchant par bandes de toutes les ruelles tournant sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève ! mais aussi que d'échoppes, de boutiques, de tavernes accolées aux doctes édifices !

Il y a bien des parcheminiers et des libraires, mais l'on entend en maints endroits un bruit de brocs entrechoqués, de dés roulant sur les tables. De graves bonnets carrés passent, salués très bas par des bonnets ronds, mais plus loin une bande de ces bonnets ronds d'escholiers tient toute la largeur de la rue, avançant fort bruyamment, en chantant quelque refrain qui ne semble pas avoir été spécialement rimé pour l'édification du populaire.

Voilà donc notre escholier au port; il a franchi la porte de son collège et s'est présenté au principal avec les recommandations de ses protecteurs. Il a fait très timidement la connaissance de tous les régents de classes, de tous les fonctionnaires, peu nombreux si le collège est pauvre et si par économie toutes fonctions sont cumulées par quelques maîtres râpés.

Il a dû rappeler tout son savoir des classes de latin

de son pays, et par un feu roulant de barbarismes répondre à tout. Il est logé avec trois ou quatre camarades sous les toits, dans un galetas meublé de sommaire façon, et dont l'huis et les fenêtres grincent à tout souffle de vent. Ceux des chambres d'en dessous ne sont pas beaucoup mieux et ils ont moins belle vue, par le côté de Saint-Benoît-le-Bétourné et de Saint-Jehan-de-Latran, vers le prodigieux entassement de clochers et de tours de la Cité, du Palais, du Louvre royal, et de l'au-delà des ponts, qui s'estompent dans un brouillard de fumées bleuâtres.

Quel fracas de discussions, auxquelles dans les premiers temps il n'ose pas beaucoup se mêler ! Les nominaux et les réaux, les Universaux, Aristote, les syllogismes, propositions, etc, escholiers et régents, s'en donnent à cœur joie. Si les fenêtres sont ouvertes, le passant qui n'a pas pris ses degrés de clergie doit s'enfuir effaré.

Le nouvel escholier est *béjaune*, ses camarades lui apprennent qu'il leur doit la bienvenue. Avec l'achat de quelques livres et d'une provision de parchemins ou de grossier papier, ce sera une façon rapide d'utiliser les derniers sols tournois ou parisis de son pécule. De plus, en classe, aux leçons des régents qui sont des répétitions des cours des Facultés, il devra prendre garde à ne pas laisser échapper un



ENFANTS AU XV^e SIÈCLE.
D'après une miniature d'un manuscrit de
la Bibliothèque nationale (Racinet).

seul mot de la langue vulgaire; toute syllabe non latine devra être expiée par une amende payable aux camarades à la première occasion, en un petit vin d'Orléans ou de Coulanges, dans quelque taverne qu'on a eu soin de lui signaler en allant aux Écoles de la rue du Fouarre.

Ces épreuves et brimades, ces abusives bienvenues et amendes, les recteurs durent quelquefois intervenir pour les arrêter ou modérer. En tout cas notre escolier dans quelques semaines ne sera plus béjaune, il n'aura plus à supporter les plaisanteries plus ou moins innocentes qui sont le lot des nouveaux, et, comme il aura la poche presque continuellement vide, ainsi que la plupart de ses joyeux compagnons, il ne paiera plus d'amendes.

Cet escolier, malgré les dures journées de travail et les études difficiles, sera parfaitement heureux ainsi attablé au banquet de toutes sciences, si ses protecteurs le soutiennent ou si le destin l'a fait boursier d'un collège suffisamment renté; mais, si par malheur il est jeté dans un collège en décadence, il va connaître pour des années une vie de misères et de famine.

La maigre dotation des maîtres et régents, le revenu des bourses d'escoliers, très convenables peut-être au temps de la fondation, ne peuvent plus suffire maintenant, le collège, que ce soit Tréguier ou Montaigu, est dans une gêne sombre, cela se voit à la mine des escoliers et des bâtiments, il manque des tuiles aux toits et des semelles aux souliers, il y a des trous aux losanges des fenestragés ainsi qu'aux chausses des escoliers.

Le sévère collège de Montaigu supporte cette famine avec un fier dédain. On rogne sur les portions

des pauvres *Capettes*; pour s'entretenir en vaillance et santé, ils devront se contenter d'un rogaton de pain pour déjeuner, d'un potage aux herbes et d'un plat de fèves ou de haricots pour diner, avec des pommes cuites ou la moitié d'un hareng saur au souper. Et le maître fouetteur, toujours vigilant, errant jour et nuit dans les couloirs, le front rude, les étrivières sous le bras, lanterne en main la nuit, ne laissera pas le travail souffrir de cette diète perpétuelle, qu'il faudra supporter des années et des années...

Tous les collègues n'ont pas cette belle fermeté et n'étouffent pas aussi rudement les réclamations de messer Gaster, premier maître ès arts de ce monde, comme dit Rabelais. Les régents de certains collèges en décadence s'arrangent autrement. Au fur et à mesure que la misère gagne, ils font monter les escoliers plus haut, dans les bâtiments du collège, ils les entassent dans les galetas et greniers, et tâchent de tirer quelque argent des rez-de-chaussée en les transformant en boutiques, en les louant à des artisans, et même assez souvent à des taverniers plus ou moins louches. L'ombre des donateurs, le vénérable évêque, le respectable chancelier, doivent en gémir là-haut, mais qu'y faire?

Ces voisinages présentaient de graves inconvénients, la moralité des clercs s'en ressentait fatalement, c'était l'occasion de scandales et de désordres de toutes sortes qui suscitèrent de nombreuses plaintes. Si les collèges étaient endettés, si les régents faisaient flèche de tout bois pour subsister, les escoliers tiraient la langue bien davantage. Au XIII^e siècle, l'Université d'Angers comptait parmi ses *suppôts des bourgeois prêteurs d'argent aux escoliers*,

La grande Université de Paris pouvait bien envier à sa sœur angevine ces fonctionnaires extraordinaires d'une incontestable utilité, il ne semble pas que Paris les ait connus.

Aussi bon nombre d'escholiers, pour tempérer la rigueur des diètes que le manque de pécune leur imposait, cherchaient par tous les moyens à gagner quelque argent. Les uns demandaient des ressources à un travail quelconque, ils se faisaient écrivains, enlumineurs, chantres en quelque église. Certains se contentaient de reprendre la tradition des *Bons Enfants* et mendiaient par les rues pour leur entretien ; on en vit se faire chanteurs des rues, dans l'intervalle des études, et s'en aller avec une vielle ou une cornemuse, en confrère de Saint-Julien, chanter complaints dans les carrefours populaires ou sous les fenêtres des grosses maisons.

Il y avait donc de tout dans la grande armée écolière, des irréguliers, des étudiants vagabonds en quête de ces *repues franches* que célébrait Villon, tous plus amis du désordre que de l'étude, des détrousseurs cherchant noise au guet par les ruelles sombres, et profit sur les bourgeois attardés, et il y eut de ces *tirelaines* jusque sous Louis XIII.

On sait ce que fut l'existence douloureuse de François Villon, un de ces escholiers malpourvus et malchanceux, qui se laissaient entraîner à de gros et même trop gros désordres. Villon, âme noble ouverte à tous les beaux sentiments, mais âme d'enfant, faible devant les tentations et les appétits de la chair, en sa jeunesse vagabonde, battant le pavé avec toute la truandaille de Paris, connaît mieux tous les taver-niers que les maîtres des facultés et se laisse couler à toutes les vilenies, sauf, pour se tirer de la fange, à

donner un coup d'aile de temps à autre, à rimer



COURS DANS UNE FACULTÉ AU DÉBUT DU XVI^e SIÈCLE.

D'après une miniature du manuscrit français, n° 1537 (Bibliothèque nationale), renfermant le *Recueil des chants royaux couronnés au pays de la Conception de Rouen*, depuis 1519 jusqu'en 1528.

quelque superbe ballade pour endormir les remords qui l'assaillent.

De querelles avec d'autres étudiants pipeurs et buveurs en rixes de cabaret aggravées de coups de couteau, il en arrive presque au gibet de Montfaucon. Ses compagnons, pour quelque pillerie à main armée en banlieue parisienne, nous dirions aujourd'hui cambriolage, y furent accrochés. Le roi Louis XI sauva Villon. Les affres des jours passés en dure prison nous ont valu le superbe cri de l'*Épithaphe en forme de Ballade que fait Villon pour luy et ses compagnons s'attendant à estre pendu avec eulx*, et il a dit dans son Grand Testament :

He Dieu ! si j'eusse étudié
 Au temps de ma jeunesse folle
 Et à bonnes mœurs dédié,
 J'eusse maison et couche molle !
 Mais quoy ! je fuyois l'escolle

.
 Où sont les les gracieux gallants
 Que je suivais au temps jadis....

Et les anciens sont devenus,
 Dieu mercy ! grands seigneurs et maîtres,
 Les autres mendient tout nus
 Et pain ne voient qu'aux fenêtres...

La plus grande partie de l'armée universitaire travaillait avec un courage ferme durant de longues années en des collèges plus ou moins rentés, titulaires de bourses plus ou moins plates, escoliers libres payant redevance aux maîtres et régents, remplissant de leur bourdonnement les rues du vieux pays latin, courant du matin au soir aux leçons des facultés, et, d'examen en examen, de controverse en soutenance de thèse, gravissant lentement les éche-

lons qui les rapprochaient de ces diplômés si longtemps entrevus et désirés.

Les uns devenaient maîtres à leur tour, docteurs ès arts, myres ou physiciens, — c'est-à-dire médecins — procureurs, juges en quelque Châtelet, pédagogues en une ville des provinces s'ils s'en étaient tenus aux premiers diplômés; les autres, grâce à quelque puissant protecteur, parvenaient à se faire nommer à quelque bénéfice, obtenaient emploi dans l'administration royale et chez quelque duc ou prince.

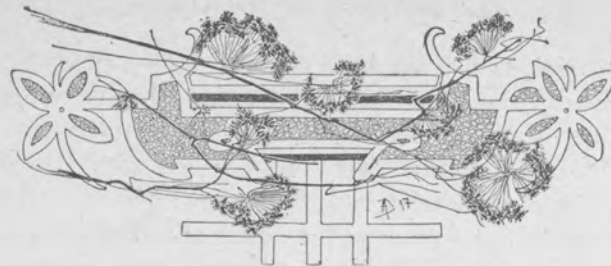
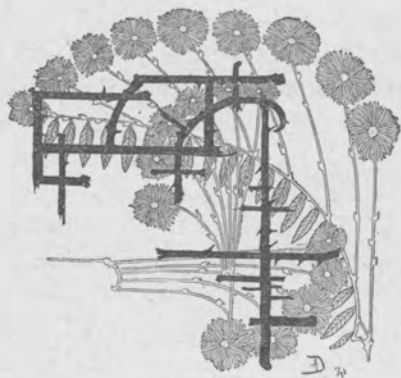
Dans le nombre de tous ces escoliers, pêle-mêle avec des hommes de toute valeur, il se trouvait des clercs de grande volonté et de supérieure intelligence, pauvres assez souvent, réservés à de hautes destinées, appelés à devenir archevêques ou papes, princes ou ministres de princes, d'illustres savants ou même des génies presque inconnus aux hommes de leur temps, mais dont le nom illumine les siècles.

Parmi ces hommes célèbres de toute nation, qui, de fort loin parfois, vinrent sur les bancs de ces collèges ou sur la paille de la rue du Fouarre entendre la parole des maîtres, certains, élèves d'abord, maîtres ensuite sur les mêmes bancs, on rencontre dans la première époque Roger Bacon, Thomas Becket, le futur archevêque de Cantorbéry, saint Thomas d'Aquin, surnommé l'Ange de l'école, Raymond Lulle, Sigier de Brabant, Dante, Jean Gerson, élève et professeur au Collège de Navarre, Pierre d'Ailly, plus tard cardinal, principal du même collège.

Plus tard Érasme, élève à Montaigu, le duc d'Angoulême, c'est-à-dire François I^{er}, élève à Navarre, Guillaume Budé, etc.

Dante, exilé de Florence, fut écolier de l'Université

de Paris; il alla, sur les bottes de paille de la rue du Fouarre dont il parle en quelques vers, écouter les leçons de Sigier de Brabant, et une tradition veut qu'il y ait soutenu brillamment une thèse contre quatorze vaillants adversaires, aux arguments et propositions desquels il fit mordre la poussière.



VII

*Les Suppôts de l'Université
Parcheminiers, Copistes, Messagers.*

Toute une population, dans cette ville des études, vit à côté de l'Université et de l'Université. Il y a les parcheminiers et les écrivains. Une rue de la Parcheminerie existe encore. C'est là que les escoliers allaient s'approvisionner de parchemins et de papier, d'écritoires de plomb qui s'accrochaient à la ceinture. L'Université avait le privilège du parchemin, droit de premier achat sur tout le parchemin mis en vente à Paris et droit d'inspection sur toute la corporation des parcheminiers qui devaient prêter serment entre les mains du Recteur.

Le parchemin coûtait cher, on grattait les vieux



PIERRE TOMBALE
D'UN PROFESSEUR DE DÉCRET.
D'après un dessin de la collection
Gaignières.

parchemins pour les faire resservir, ce qui amena la perte de bien des manuscrits, des chartes ou des documents, mais heureusement on commençait au XIII^e siècle à connaître un papier grossier dit parchemin grec, fabriqué avec du coton.

Les écrivains ou copistes fabriquaient et vendaient les livres, humbles livres, mais rares et précieux, vendus forcément très cher, aussi bien les Rudiments et les Abécédaires pour les petites écoles que les livres des étudiants, qui d'ailleurs copiaient par économie tout ce qu'ils pouvaient rencontrer.

Lorsque plus tard les premiers typographes vinrent concurrencer et remplacer copistes et enlumineurs, ce fut pour ainsi dire sous l'aile de l'Université que s'établirent les premières imprimeries. Deux docteurs en théologie, Guillaume Fichet et Jean de la Pierre, avec trois typographes venus des bords du Rhin, ouvrirent la première imprimerie parisienne dans les bâtiments de la Sorbonne, et un jour, en 1470, parut un petit et modeste livre, le premier de la toute première édition parisienne. Bientôt devaient fonctionner, toujours sur le territoire de l'Université, les presses des imprimeurs fameux, les Estienne, les Antoine Verard, les Gilles de Gourmont. Et lorsque, trente ans après, mourut à la Sorbonne le dernier des trois typographes Rhénans, Gernig, il consacra sa fortune en fondations de bourses.

Parcheminiers, copistes, libraires, relieurs, sont les *suppôts* de l'Université, c'est-à-dire qu'ils font partie intégrante du corps universitaire et jouissent de ses privilèges et franchises. Comptaient également parmi les *suppôts*, les messagers de l'Université, curieuse institution répondant à des nécessités particulières, et qui devait s'élargir, dès le XV^e siècle, et s'élargir



JEUNES ESCHOLIERS GAGNANT LES COLLÈGES DE PARIS SOUS LA CONDUITE DES MESSAGERS DE L'UNIVERSITÉ.

assez pour devenir tout simplement la poste aux lettres.

Ces escoliers, qui s'en venaient parfois très jeunes des provinces lointaines, leurs parents, on le comprend, ne pouvaient, sans craintes justifiées, les jeter à tous les hasards des grandes routes, dangereuses parfois, des villes pleines de pièges où la jeunesse novice pouvait s'engluer. Les *messagers de l'Université*, gens de confiance, avaient mission de réunir ces escoliers et de les conduire au port universitaire, en petites troupes marchant à pied derrière le chariot portant les bagages des jeunes voyageurs.

Comme ils se chargeaient aussi des lettres pour les écoles et les couvents, on prit l'habitude de leur confier également, moyennant un petit droit, des commissions diverses, des lettres de particuliers pour Paris ou les villes sur leur passage.

Ainsi, la poste universitaire ajoutant un revenu très appréciable à ceux de l'Université, celle-ci défendit le plus longtemps possible cette sorte de privilège, jusque vers la fin du xvi^e siècle.

Lorsque Louis XI, par un édit de 1464, organisa ou régla les services pour tout le royaume, la poste aux lettres était fondée, non tout à fait cependant comme une institution unique, puisque longtemps encore subsistèrent les messagers de l'Université, les messagers particuliers des grandes villes, ceux des sénéchaussées et des bailliages, tous portant lettres et messages, moyennant un droit de *port* de plus ou moins de deniers suivant la distance.

A côté de ces messagers, il y avait aussi les *grands messagers de l'Université*. Ceux-ci ne voyageaient pas, c'étaient des bourgeois de Paris qui recevaient à leur arrivée les escoliers de familles riches, leur

servaient de répondants et de correspondants, leur avançaient les subsides de leurs familles et leur rendaient différents services.

Et tous, *petits messagers ordinaires, grands messagers correspondants*, organisés en confréries, prenaient part comme tous les autres *suppôts* aux assemblées de l'Université, aux diverses processions et cérémonies.



VIII

*Fêtes et cérémonies.**Le Landit et la Fête des Fous.*

Nombreuses sont les cérémonies au pays des études : assemblées générales pour les élections, grandes processions aux fêtes ou dans certaines occasions, mais la plus importante de toutes celles

MASCARADE AU XIV^e SIÈCLE.

D'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale.

qui mettent en rumeur tout le peuple des Écoles, du Recteur au plus humble boursier du plus petit collège, c'est le *Landit*.

Chaque année le Landit est l'occasion d'une expédition extra muros dans la plaine au nord de Paris, sur le territoire de la grande Abbaye royale de Saint-Denis. Depuis des temps immémoriaux, depuis Dagobert, dit-on, il se tient dans les champs appartenant à l'Abbaye une grande foire ouvrant en juin, le mercredi d'avant la Saint-Barnabé. Une véritable petite ville d'échoppes, de baraques, de magasins et d'écuries, s'élevait pour quelques jours, comme pour une exposition universelle de toutes les marchandises possibles. On y trouvait tout, ustensiles de ménage, instruments aratoires, étoffes et tapisseries, lingerie, cordonnerie, hucherie, chaudronnerie, quincaillerie, épicerie; les tavernes et les rôtisseries ne manquaient pas, non plus que les bateleurs, jongleurs et baladins. Le bruit, la gaieté, n'allait pas toujours sans quelques désordres dans l'immense foule de chalands et de curieux qui se pressait à la foire pour les affaires ou les divertissements.

Tous les ans c'était l'occasion d'une procession solennelle de l'Université. Le Recteur, les procureurs et les doyens de chaque nation en tête, tous les professeurs et maîtres à cheval, à mule ou à pied, suivis de leur armée d'escholiers, s'acheminaient vers Saint-Denis. Le long cortège se déroulait, des étroites rues aux pignons serrés, des remparts de la porte Saint-Denis, au village de la Chapelle, à travers les champs et les prés. Les dignitaires arrivaient au champ de foire, que les dernières bandes d'escholiers quittaient à peine les Mathurins ou le Petit Châtelet.

L'Université allait au Landit s'approvisionner de parchemin. Elle avait un droit de préemption, les marchands ne pouvaient vendre parchemin ou papier



L'ÉVÊQUE DES FOUS.

avant qu'elle fût pourvue. Il est à croire que les escoliers songeaient aussi quelque peu aux plaisirs et aux distractions que le Landit offrait à ses visiteurs, la fumée des rôtisseries en plein air mettait un certain émoi dans leur troupe et les tavernes enguirlandées semblaient avoir une attirance plus forte que les boutiques des parcheminiers : aussi bientôt, laissant les personnages officiels, leurs massiers et leurs porte-bannières, se répandaient-ils dans le champ de foire bien vite rendu par leurs ébats infiniment plus houleux et plus bruyant.

Quelques désordres marquaient toujours cette excursion des escoliers au Landit; il n'en pouvait guère être autrement, surtout quand une température un peu chaude ajoutait encore aux séductions de la cervoise fraîche et des tables préparées à l'ombre des tentes.

L'hiver, les escoliers avaient une autre occasion de donner libre cours à leur goût pour la gaieté bruyante et le tapage, dérivatif autorisé aux fatigues et à la contrainte des longs mois consacrés aux études. L'Université, à l'exemple du chapitre de Notre-Dame, célébrait une fête des fous le 5 décembre de chaque année, veille de la Saint-Nicolas.

Maîtres et étudiants, réunis pour la burlesque cérémonie, procédaient comme à Notre-Dame à l'élection d'un évêque des fous. Et la bacchanale commençait, les maîtres sans doute rentrés discrètement en leurs sévères logis et des fenêtres des collèges regardant passer la saturnale écolière. L'évêque des fous, crossé et mitré, revêtu de ses ornements, s'en allait faire visite officielle au Recteur, à la tête d'une bande gesticulante et chantante, sous des oripeaux bariolés, escoliers jeunes ou vieux déguisés en

femmes avec des hennins gigantesques ou travestis en animaux fantastiques, se donnant toute licence dans leurs propos, se permettant même les plus scandaleuses parodies et les plaisanteries les plus grossières.

Errant ainsi dans la ville universitaire, allant des cabarets aux églises, où quelques-uns, pendant que l'on parodiait les cérémonies et les chants du culte, se permettaient au fond des chapelles de vider des flacons et de faire rouler les dés, la procession de l'évêque des fous donnait forcément lieu à des querelles et à des rixes avec les bourgeois ou avec le guet.

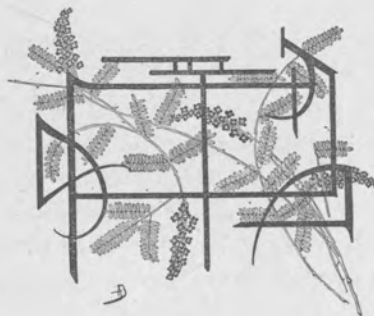
Des injures au guet, une bagarre avec les sergents, cela rentrait dans le programme des plaisirs traditionnels de ce jour de fête. C'était aux sergents du guet de se garer, ou, s'ils se trouvaient de trop mauvaise humeur, de marcher en nombre. Une fois, en 1365, rencontrant le soir dans les ruelles le cortège aviné de l'évêque des fous qui menait trop grand tapage aux dépens des fenestragés et du mobilier des cabarets, le guet, au lieu de gagner prudemment des carrefours plus tranquilles, regimba sous les injures et tomba sur les escholiers.

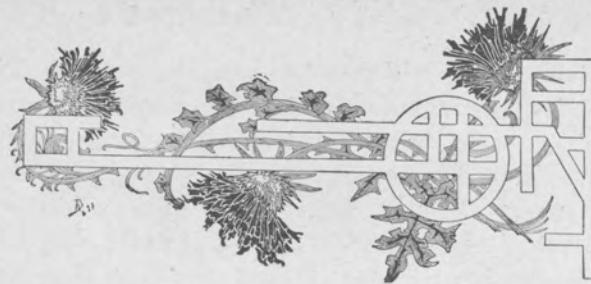
L'évêque et son cortège, bousculés, mis en déroute, s'enfuirent sous l'attaque jusqu'aux écoles de la rue de la Bûcherie, où ils se barricadèrent. Mais les sergents enfoncèrent les portes et, après une rude bataille, firent quelques prisonniers qui furent écroués au Châtelet.

Grand remue-ménage le lendemain dans l'Université, indignée de cet attentat contre ses privilèges. Devant les réclamations énergiques des hauts dignitaires, le guet fut complètement désavoué,

déclaré dans son tort, les escholiers furent relâchés et les sergents condamnés à faire amende honorable.

Mais nous allons voir en un autre chapitre bien d'autres querelles et bien d'autres émotions universitaires.





IX

Désordres et Bagarres.

Ces escoliers turbulents du moyen âge, toujours prêts à défendre leurs immunités et privilèges, ne sont pas des voisins commodes pour les bourgeois, ni surtout pour les moines de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés; avec lesquels ils resteront pendant trois siècles en guerre ouverte pour la possession du célèbre Pré-aux-Clercs.

Au sortir de leurs cours dans les Écoles ou du travail dans les logis où ils s'entassaient, les escoliers n'avaient pas beaucoup de chemin à faire pour trouver l'air pur et la verdure des champs. A deux pas, le rempart franchi, ils trouvaient la campagne. Ils affectionnaient surtout les prés qui bordaient la Seine, au couchant de la ville universitaire, entre la porte de Nesle et l'Abbaye de Saint-Germain, alors hors des murs, entourée de ses jardins, de ses vignes et du faubourg qui s'était formé sous ses murailles.

Ces prés formaient un territoire contesté entre

l'Université et l'Abbaye. Les escoliers prétendaient qu'ils leur avaient été concédés par Philippe-Auguste, les abbés remontaient bien plus haut pour en réclamer la propriété. La contestation avait même été portée devant un Concile, mais l'interminable différend devait durer jusqu'au xvii^e siècle, c'est-à-dire jusqu'à la suppression du pré litigieux par l'envahissement des maisons.

Les escoliers ne se contentaient pas de prendre le frais au coucher du soleil dans le Pré-aux-Clercs, ou de venir rêver aux préparations d'examens, aux soutenances de thèse sous les peupliers et les oseraies qui bordaient la Seine au pied de la tour de Nesle; ils se livraient volontiers à des ébats moins innocents. Par exemple, au mépris des défenses, ils venaient pêcher le poisson dans les fossés de l'Abbaye ou dans la petite Seine, canal de jonction entre la rivière et les fossés.

Et quand les sergents de l'Abbaye prétendaient les en empêcher ou voulaient traîner les contrevenants devant la justice abbatiale, ils résistaient énergiquement. Au cri de : « A nous, les Écoles ! » tous les clercs qui se promenaient aux alentours accouraient et, sans chercher à éclaircir le débat, tombaient sur les sergents, reconduits avec force horions jusque chez eux.

Les moines posaient des barrières, plantaient des poteaux avec l'écusson de l'Abbaye; barrières et poteaux étaient bien vite renversés et brûlés. Ils avaient tout près du Pré leurs jardins et leurs vignes; plus d'une fois, des querelles ayant surgi à la bonne époque, les escoliers, pour venger quelques-uns des leurs jetés dans les cachots ou condamnés à faire une heure ou deux de triste figure au pilori de l'Ab-

baye, s'en allèrent dévaster les jardins ou vendanger le raisin des moines.

Plusieurs fois vers la fin du xii^e siècle, notamment en 1163 et 1192, de véritables batailles rangées eurent lieu dans le Pré. Tantôt les moines, leurs sergents et leurs bourgeois tombaient sur les escoliers en promenade et les chassaient du Pré à coups de bâton; tantôt, après quelque reprise de possession par l'Abbaye, les escoliers arrivaient en nombre et de la même façon procédaient à la reprise violente du terrain contesté.

Les escoliers de tout temps et de tout pays ont toujours aimé les bagarres et les tumultes. A toute époque ils furent prompts à faire dégénérer les querelles en séditions. Les escoliers de Paris surtout avaient la tête près du bonnet. Très jaloux de leurs franchises et des privilèges concédés par les rois dans le but de favoriser les études et d'attirer les escoliers, se sachant partout protégés et couverts par leurs autorités, ils se montraient fort susceptibles à l'endroit de tout ce qui paraissait toucher si peu que ce fût à leurs droits ou à leurs immunités. Les grosses querelles avec les bourgeois n'étaient pas rares ni les occasions de se heurter au guet et aux sergents du prévôt de Paris, honnis tout autant que les sergents de l'Abbaye. Les bourgeois accusaient les escoliers de se livrer, une fois le couvre-feu sonné,



MÉDECIN FRANÇAIS
EN 1483.

Figure de la Danse macabre
de Guyot Marchand (Leroux
de Lincy).

à tous les méfaits que peuvent commettre les malandrins et les truands. Il n'est pas de troupeau sans brebis galeuses; quelques escholiers perdus de vices, chercheurs de noises, plus avides de plaisirs grossiers qu'affamés de science, trop portés aux désordres et aux débauches, ne donnaient que trop raison parfois aux réclamations bourgeoises.

On en connaissait qui n'étaient réellement que de vulgaires tirelaines et de francs larrons; les taverniers se plaignaient de leur préférence pour les repues franchises, et de l'oublieux dédain qu'ils professaient en général pour le règlement des dettes, criardes ou non.

Il arriva que, fatigués de mauvaises querelles avec la turbulente jeunesse des Écoles, furieux des méfaits de quelques-uns et de la difficulté d'en obtenir réparation quand les privilèges des escholiers étaient en jeu, les bourgeois s'entendirent un jour pour se faire justice eux-mêmes sur le dos des escholiers à la première occasion.

Un jour, au temps de saint Louis, une rixe s'étant élevée dans une taverne du faubourg Saint-Marceau, les escholiers sortirent les couteaux, brisèrent le mobilier et mirent à sac le cabaret. Le tavernier appela ses voisins à l'aide. En peu de minutes tout le populaire du quartier fut sur pied, chacun s'étant armé aussi bien que possible. D'autres escholiers accoururent au secours de leurs compagnons et une terrible bagarre commença; la mêlée devint bientôt une véritable bataille que la nuit survenant n'arrêta point et qui se poursuivit dans l'obscurité. Traqués de rue en rue, cernés dans les carrefours, les escholiers laissèrent sur le pavé une quantité de cadavres que leurs adversaires traînèrent à la Seine.



DÉSORDRES D'ESCHOLIERS AU PRÉ-AUX CLERCS.

L'affaire eut un retentissement énorme et créa des embarras au roi. L'Université outrée ferma ses collèges, les escoliers quittèrent Paris et se réfugièrent dans les Universités des provinces.

En 1278, ce fut dans le Pré-aux-Clercs une autre bataille. Les escoliers étant venus démolir des constructions élevées par l'Abbaye sur le terrain litigieux, l'Abbaye sonna le toscin et appela ses vassaux à la rescousse. Les étudiants fortement houspillés eurent des tués et des blessés. Vivement poursuivis jusqu'à la porte Buci quand ils voulurent rentrer dans Paris, un grand nombre d'entre eux prirent dans les fossés de la ville un bain forcé.

L'Université porta ses plaintes devant le légat du Pape et devant le Roi, menaçant de fermer encore ses collèges et de quitter Paris. Elle eut gain de cause; l'Abbaye fut obligée à des réparations envers les victimes de la bagarre, et son prévôt, reconnu coupable d'avoir conduit les moines et leurs vassaux à l'attaque de ces paisibles escoliers, fut condamné à quelques années de détention dans un monastère.

Les prévôts de Paris, fonctionnaires royaux chargés de la police, eurent souvent, eux aussi, fort à faire pour réprimer les excès des escoliers ou du moins de la partie turbulente de la gent écolière.

Le célèbre prévôt de Charles V, Hugues Aubryot, qui refit les murailles de Paris et construisit la Bastille après les troubles de 1358, n'eut garde, en rebâtissant le Petit Châtelet, d'oublier les escoliers, et prépara, à l'intention de ceux avec qui ses archers auraient maille à partir, deux cachots auxquels il donna par ironie les noms de Clos-Bruneau et de Rue du Fouarre.

Des différends entre les Écoles et les prévôts on

peut retenir deux ou trois affaires principales. En 1302, l'escolier Pierre le Barbu, convaincu d'assassinat, fut condamné à mort et pendu sur l'ordre du prévôt Pierre le Jumeau. L'Université s'émut, prétendant que l'escolier assassin avait été soustrait à ses juges naturels. Elle suspendit ses cours et ferma ses collèges; les autorités ecclésiastiques se joignirent à elle et une sentence de l'officialité déclara le Prévôt excommunié.

Toute l'Université, toutes les paroisses de Paris, réunies en procession solennelle, se rendirent à l'Hôtel des Prévôts, l'évêque de Paris et le Recteur de l'Université marchant en tête. L'évêque de Paris prononça la formule d'excommunication, et chaque clerc en défilant lança une pierre sur l'hôtel dont les portes et les fenêtres furent bientôt enfoncées.

L'intervention royale sauva le prévôt, qui dut cependant s'en aller à la potence faire amende honorable, dépendre lui-même l'étudiant exécuté en lui donnant un baiser de contrition, et partir ensuite à pied pour Avignon, afin de faire lever son excommunication par le pape.

En 1408 l'événement se reproduisit à peu près. Deux escoliers ayant été suppliciés pour crimes prouvés, l'Université protesta de la même façon et triompha également du prévôt, qui dut dépendre les deux criminels avec le même cérémonial et conduire lui-même les cadavres sur un char drapé de noir, en pompeuse procession, avec tous les archers de la Prévôté en tête, jusqu'au Parvis Notre-Dame pour l'amende honorable, et de là au couvent des Mathurins où ils devaient être inhumés.

En 1440, un maître en théologie nommé Aimery, poursuivi par les sergents du Châtelet, s'était jeté



AMENDE HONORABLE DU PRÉVÔT DE PARIS AUX CORPS D'ESCHOLIERS
SUPPLICIÉS.

dans le couvent des Grands-Augustins en se réclamant du droit d'asile. Les sergents passèrent outre et, malgré la résistance des moines dont l'un fut tué dans la lutte, s'emparèrent du théologien. Les autorités universitaires et ecclésiastiques intervinrent vigoureusement. Finalement, les sergents envahis-



MONUMENT COMMÉMORATIF

de l'amende honorable faite en 1440 aux membres de l'Université par les sergents du prévôt de Paris pour avoir violé les privilèges de ce corps ; aujourd'hui à l'École des Beaux-Arts de Paris (P. Lacroix).

seurs du couvent durent venir pieds nus, en chemise et un cierge à la main, faire amende honorable devant les religieux Augustins et les dignitaires de l'Université assemblés au couvent, et ensuite à la place Maubert devant tout le peuple des Écoles.

En témoignage de la réparation obtenue, les Augustins firent encastrier dans le mur de leur couvent donnant sur la berge de la Seine un bas-relief représentant l'amende honorable des sergents.

L'Université savait défendre ses droits contre tous. Au temps de la démençe de Charles VI, un favori

du duc d'Orléans, le chambellan Savoisy, put s'en apercevoir : ses pages s'étant pris de querelle avec les escoliers à une procession de l'Université, une bagarre s'en était suivie au cours de laquelle les pages, étant allés s'armer à l'hôtel de Savoisy, avaient chargé à cheval les escoliers et les avaient poursuivis jusque dans l'église Sainte-Catherine du Val des escoliers.

Après longue agitation et procès, l'Université, menaçant encore d'abandonner Paris, obtint la condamnation de Savoisy, responsable de ses pages, à une forte amende et à la démolition de son hôtel.

Les querelles entre les escoliers et les moines de l'Abbaye de Saint-Germain se réveillèrent plus vives que jamais vers le milieu du xvi^e siècle. Le Pré-aux-Clercs redevenait souvent champ de bataille; les escoliers, arrivant en nombre les jours d'excitation, envahissaient les terres de l'Abbaye et se livraient à toutes les déprédations possibles.

En 1548, ils poussèrent l'audace jusqu'à venir attaquer l'Abbaye elle-même, qui pendant quelques jours se vit à peu près assiégée. Le grand clos de l'Abbaye, les jardins, furent dévastés. Si les moines n'avaient eu pour se protéger leurs fossés et leurs remparts, on ne sait trop ce qui fût arrivé. Les escoliers arrachèrent dans les jardins trois mille pieds d'arbres qu'ils rapportèrent triomphalement dans leur quartier pour les brûler en feux de joie sur la place Sainte-Geneviève.

C'était un temps de désordres et de licence; chacun, à ce qu'il semble, s'échauffait et se préparait pour les guerres civiles. Cette ardeur pour les querelles, cette facilité aux séditions, gagnaient les professions les plus pacifiques. Les régents de

collège suivaient le mouvement, ils marchaient à la tête de leurs étudiants armés et équipés, enseignes déployées, au son des tambours. En cet appareil belliqueux ils les conduisaient aux processions, au Landit, et les désordres qui s'élevaient prenaient facilement de la gravité avec tous ces traîne-rapières.

Ce fut au point que le Parlement s'émut et qu'un arrêt essaya de défendre aux escoliers de porter épées, pistolets et cottes de mailles.

Cet arrêt nous donne un peu l'idée du tableau pittoresque que pouvaient présenter, en ce terrible xvi^e siècle, ces collèges semblables à de petites fortresses, puisqu'il enjoint aux étudiants de quitter, outre leurs armes, des costumes à déchiquetades qui les faisaient ressembler à des reîtres, et rappelle aux maîtres et régents l'obligation de porter en tout temps robes longues et chaperons.

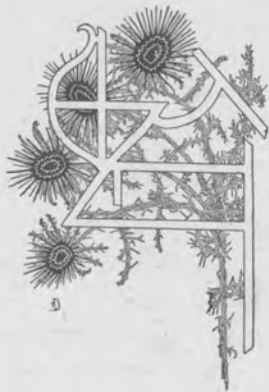
Les troubles à l'occasion du Pré-aux-Clercs prirent un tel caractère qu'à la fin le roi dut envoyer des troupes, et intervenir vigoureusement pour régler la question et mettre une bonne fois les séditeux à la raison.

En 1557, les étudiants mobilisés pour venger l'un des leurs, victime d'une agression mystérieuse au Pré-aux-Clercs, s'en allèrent tout simplement, et pour commencer, brûler trois maisons voisines de leur promenade. Les archers de la ville, étant intervenus, voulurent enlever aux escoliers les armes qu'ils portaient au mépris des édits; il y eut alors rébellion ouverte sous la direction d'un escolier picard, Baptiste Coquâtre dit Croquoison, lequel fut appréhendé, jugé par le Parlement et immédiatement exécuté, ce à quoi les écoles répondirent par une véritable insurrection. On vit alors les sergents

pourchassés, tués ou blessés, leurs postes démolis, le lieutenant civil reçu à coups de pierres et obligé de se réfugier dans un collège; les maîtres, les régents, forcés de suivre le mouvement, les escoliers ayant menacé de brûler les collèges.

Il fallut faire marcher des troupes; une ordonnance royale confisqua le Pré-aux-Clercs et le donna à la ville de Paris pour enlever à l'avenir tout prétexte de troubles, et, de plus, elle enjoignit, sous les peines les plus sévères, aux étudiants de nationalité française de rentrer paisiblement en leurs collèges et aux étrangers de quitter Paris dans la quinzaine.

Quelques potences élevées au même temps dans le Pré-aux-Clercs indiquant assez clairement aux contrevenants ce qui pouvait les attendre, l'Université se trouva pacifiée. Mais d'autres et plus graves sujets de troubles allaient surgir.



X

Le Théâtre et les Collèges.

Les écoliers¹ du moyen âge recherchaient aussi d'autres distractions que les plaisirs grossiers, les aventures scandaleuses dont bourgeois ou hôteliers faisaient les frais, ou les désordres tournant facilement à l'émeute. Les Écoles ont une part assez importante dans l'écllosion de l'art dramatique en France.

Il eût été bien extraordinaire qu'au temps où les représentations de mystères en toutes les grandes occasions, fêtes, noces royales, entrées de princes, passionnaient assez les populations pour que certaines représentations durassent quelques journées, au temps où se formaient les *confréries* et sociétés d'acteurs pour jouer mystères, sotties ou moralités, les compagnies diverses des confrères de la passion, des *sots*, des *enfants sans souci*, les écoliers lettrés fussent restés en dehors du mouvement. Ils ont dû figurer autrement que comme spectateurs dans les

1. Le xvi^e siècle a modifié et simplifié la vieille orthographe du moyen âge; il convient donc, en approchant des temps modernes, d'abandonner les antiques formes : *Escholes* et *Escholiers*.

représentations de mystères. Au xv^e siècle, les clercs de la Basoche du Palais, anciens écoliers, avaient leur théâtre et jouaient des pièces essentiellement satiriques sur la table de marbre de la Grand'Salle.

A la même époque, les écoliers de certains collèges, organisés en confréries, donnèrent dans leurs collèges des représentations de farces et de sotties, où



FAÇADE DU COLLÈGE DE NAVARRE A PARIS.

Construit par Philippe le Bel, aujourd'hui détruit (d'après un ancien dessin conservé au Cabinet des estampes).

ne manquaient pas les allusions aux événements du jour, aux princes et aux grands.

Leur licence alla même quelquefois un peu loin, car après le débonnaire Louis XII, qui ne s'offensait pas de quelques brocards, le Parlement dut intervenir pour défendre aux écoliers comme aux basochiens de faire mention de princes et de princesses dans leurs farces et moralités. Ce penchant à la satire suscita plusieurs fâcheuses aventures et valut à certains auteurs ou acteurs de ces théâtres quelques volées de coups de bâton et autres désagrémens; mais la verve frondeuse des écoliers ne se refroidissait pas pour si peu, et leurs poètes osèrent s'attaquer même à la mère de François I^{er} ou à sa sœur Marguerite de Navarre.

François I^{er} manda les principaux des collèges de Navarre, de Bourgogne, des Bons-Enfants, du Cardinal Lemoine, de Boncourt, et de Justice pour les admonester sur l'audace de leurs jeux scéniques et les engager à brider plus fortement ces irrespectueux écoliers.

Ces défenses maintenaient pendant quelque temps



REPRÉSENTATION THÉÂTRALE VERS 1670.

D'après une gravure en taille-douce de Lepautre (1617-1682).
On remarquera la présence sur le théâtre des spectateurs assis et debout.

les écoliers dans une sage réserve, puis elles étaient oubliées et les clercs acteurs de l'Université, comme ceux de la Basoche d'ailleurs, recommençant à lancer du côté de la Cour quelque satire un peu trop vive, les archers intervenaient pour conduire acteurs et auteurs aux geôles du Châtelet.

Le vrai théâtre naissait avec les pièces régulières,

les tragédies remplaçaient les mystères; le rideau tombait sur les vieilles sotties ou moralités. Les Écoles laissent la farce satirique aux clercs de la Basoche; il surgit des auteurs nouveaux, Jodelle, Garnier, Hardy, qui fournissent aux théâtres universitaires des tragédies où les grandes figures de l'antiquité apparaissent, remplaçant la *mère sotte*, et les personnages allégoriques démodés, Espérance, Bien-avisé, Gourmandise, etc.

En 1552, au collège de Boncourt, en grande cérémonie devant des invités de marque, la cour pleine d'écoliers, on jouait *Cléopâtre* de Jodelle, et parmi les acteurs, les *entrepailleurs* comme dit Pasquier rapportant le fait, on pouvait voir le poète Remi Belleau, et Jodelle lui-même jouant le rôle de Cléopâtre.

Il y avait alors dans les collèges de l'Université quelques-uns des poètes de la Pléiade, Ronsard qui jadis, petit écolier au collège de Navarre, était venu, après un séjour à la Cour, s'isoler avec quelques amis, avec Baïf, Remi Belleau, Joachim du Bellay, au collège de Coquerel, dont le principal était son ami, le savant Daurat. Ils vivaient là pour l'étude, dans un milieu favorable, près du Collège de France et de ses hellénistes, près des doctes imprimeurs.

Ces représentations, vers le milieu du xvi^e siècle, étaient suivies par un public d'invités où les dames ne manquaient pas. Les couvents eux-mêmes montaient des théâtres, tout comme les collèges voisins. Les théâtres des collèges ne jouaient pourtant pas que des pièces françaises; en ce temps d'érudition, avec cette rage de grec qui semblait avoir pris tous les lettrés, on représentait des pièces grecques ou latines, que bon nombre des spectateurs pouvaient

suivre sans peine, mais que les dames applaudissaient de confiance.

Les collèges de Navarre et de Clermont, collèges de noblesse et de bourgeoisie riche, avaient la vogue. Ils contribuaient ainsi à la naissance du grand art dramatique, à l'heure où le vieux théâtre, les vieilles compagnies, comme les comédiens des Halles et les



THÉÂTRE AU XIV^e SIÈCLE.

D'après une gravure sur bois éditée par Jean de Gourmont (Bibl. nationale; département des Estampes).

confrères de la Trinité, en pleine décadence, tombaient à la complète grossièreté.

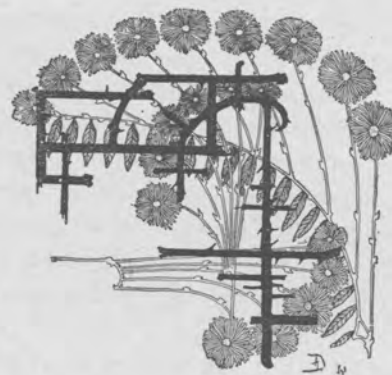
Le théâtre sortait des collèges, les premières pièces régulières écrites à l'imitation du théâtre antique, ou simplement traduites des auteurs grecs et romains retrouvés pour ainsi dire tout récemment, répandus dans le public lettré par l'imprimerie, commentés et expliqués dans les écoles, ces premières pièces écrites pour être jouées dans l'intérieur des collèges par les écoliers devant leurs maîtres et quelques invités de marque devaient être bientôt suivies d'autres œuvres recherchant un théâtre plus

vaste et plus largement ouvert, lesquelles allaient, de traductions en imitations, déterminer le grand courant de la haute littérature dramatique du xvii^e siècle, conduire par le théâtre de l'hôtel de Bourgogne, en formation alors avec Jodelle, Garnier, Alexandre Hardy qui entassait une montagne de tragédies, — sept cents pièces, dit-on — Théophile de Viau, Mairet, Scudéry, à Corneille et Racine, continuant les braves pédants de collègue qui défrichèrent le champ de l'antiquité tragique, les rimeurs ou rimailleurs de si bonne volonté, qui mirent en pièces avec tant d'ardeur toute l'histoire grecque ou romaine.

Le collège de Clermont ou des Jésuites donna un lustre particulier à ces représentations qui avaient lieu en grande cérémonie, pour les distributions de prix surtout, devant un public aristocratique d'invités. On était loin alors, et pour l'assistance, et pour les pièces jouées, des représentations des naïfs mystères ou des sotties parfois un peu libres, et toujours frondeuses, pour employer un mot du xvii^e siècle, devant des clercs entassés pêle-mêle, juchés sur tout ce qui pouvait porter un spectateur peu exigeant, en fait de sièges confortables, tous joyeux et animés, interpellant les acteurs, et prenant quelque part à l'action.

Les précieux et les précieuses de la place Royale, les marquis de Louis XIV et de Molière, vinrent se pâmer élégamment aux jolies choses alambiquées, écouter de belles tragédies taillées et peignées à la façon des plus rigoureux jardiniers du Parnasse, et contempler même des représentations de ballets pompeux, dansés comme chez les comédiens italiens, ou comme à Versailles, avec des costumes empanachés et enguirlandés.

Ici le théâtre était dressé au fond de la cour couverte d'un vélum, tout le beau monde assis sur des banquettes dans cette cour, ou aux fenêtres transformées en loges pour les spectateurs de marque. Le collège faisait les frais de belles décorations comme à l'Opéra, et même engageait pour jouer ou danser certains rôles, pour jouer à l'orchestre, des artistes de l'Opéra. Le ballet étant à la mode, il y en avait quelquefois un entre chaque acte de tragédie latine ou grecque; peut-être n'était-ce pas trop pour faire passer tout ce latin auprès des dames.





XI

L'Ecolier de la Renaissance

Peu à peu les habitudes des écoliers de l'âge précédent et le régime de l'Université se transformaient. L'Enseignement se donnait surtout dans l'intérieur des collèges, sur lesquels dix-huit des principaux, dits *Collèges de plein exercice*, recevaient les élèves des petits établissements qui ne pouvaient posséder le nombre de maîtres indispensable pour donner l'enseignement complet.

Dans les petits collèges, simples logis d'étudiants vivant en commun, les quelques maîtres entretenus par les fondations conduisaient, au beau temps de la rue du Fouarre, leurs élèves aux cours publics des diverses Facultés. Lorsque les cours se firent par des régents dans l'intérieur des collèges, les maîtres menèrent leurs écoliers dans les grands établissements pourvus des ressources nécessaires en personnel et en maîtres plus ou moins renommés.

Outre les écoliers payants provenant de la noblesse ou de la bourgeoisie riche, occupant dans les collèges, seuls ou avec un compagnon ou deux, les chambres les meilleures, et les boursiers logés dans des dortoirs entretenus bien ou mal suivant le degré

d'aisance du collègue, il y avait les étudiants libres, qu'on appelait *Martinets* pour leur liberté d'hirondelles voletant indépendantes, ou *Galoches*, pour leurs chaussures d'hiver, — ceux-ci, logés dans leurs familles ou vivant en quelque chambre du quartier, enviés par leurs camarades, ne venaient dans les collèges qu'aux heures des cours.

Les mœurs des étudiants de la Renaissance commençaient à perdre le caractère par trop pittoresque présenté aux âges précédents par la population universitaire et qu'à l'étranger gardaient encore les écoliers vagabonds de certaines Universités d'Allemagne, ou les étudiants d'Espagne, de qui les romans picaresques nous ont dépeint la vie de paresse et de misère, ces étudiants en loques, gratteurs de guitares, recevant leur pitance à la porte des couvents ou exerçant un métier plus ou moins bizarre pour gagner quelques maigres maravedis.

Mais les hommes du siècle de la Renaissance, qui pouvaient, avec les études plus largement ouvertes, rajeunies et vivifiées par la connaissance de l'antiquité, entrevoir des espaces plus vastes à labourer, qui assistaient à l'essor des sciences nouvelles ou renouvelées, qui pouvaient nourrir des espérances de belles études paisibles et fécondes, allaient sentir fondre sur eux des orages terribles.

Les recherches d'auteurs divers, notamment d'Alexis Monteil et de Quicherat, ont fourni un grand nombre de détails sur la vie de collège au commencement de la Renaissance.

Ainsi qu'aux premiers temps de l'Université, les classes commençaient de très bonne heure; à Sainte-Barbe la cloche du collège sonnait à quatre heures comme à Montaigu, ailleurs c'était un peu plus tard.



LES ÉCOLES ARRIVANT AU LANDIT (XVI^e SIÈCLE).

Un ancien des hautes classes parcourait les dortoirs et les chambres pour réveiller tout le monde; à cinq heures leçon, puis la messe et le déjeuner, généralement assez frugal.

A huit heures, classe. Le régent a choisi l'un des écoliers pour remplir les fonctions d'*explorator*; celui-ci veille à la discipline, note les inattentionnés et



COURS A LA FACULTÉ DE MÉDECINE.

Manuscrit latin n° 6966 de la Bibliothèque nationale.

aussi ceux qui se permettent entre eux de parler autrement que latin. Dans un collège bien tenu, lorsqu'un régent passe, les écoliers se découvrent et s'inclinent; à son entrée en classe, ils doivent se lever, frapper le plancher de leurs pieds et les tables avec leurs livres, en criant : « Vivat! »

A Sainte-Barbe, on entrait au réfectoire à onze heures pour le diner. Une grande table pour le principal et les régents, un certain nombre d'autres tables pour les élèves, chaque table présidée par un élève de semaine dit *architriclin*, distingué par la serviette nouée sous le menton. Au commencement du

repas, lecture d'un chapitre de la Bible ou de la vie des Saints; à la fin les grâces dites par le chapelain, qui terminait en rappelant le souvenir des fondateurs et bienfaiteurs de la maison. Puis le principal prenait la parole, s'il y avait lieu, pour prononcer les grandes admonestations et annoncer les punitions.

Venaient ensuite interrogations sur les leçons, repos d'une heure occupé par une lecture de quelque poète ou orateur, classe de trois à cinq heures, puis interrogations. A six heures le souper. Encore interrogations, salut à la chapelle, et le couvre-feu à neuf heures. Telle était, à quelques différences près, la vie dans tous les collèges.

Et du latin toujours, toute la journée. C'est du latin qu'il pleut sur les passants par les fenêtres ouvertes des classes, lorsque le maître explique, lorsque le régent de rhétorique clame quelque tirade enflammée contre Philippe ou Catilina, ou lorsque les élèves se récitent mutuellement leur leçon jusqu'à ce que chaque terme soit bien entré dans leurs têtes, ou lorsqu'ils argumentent deux à deux sur le pour ou le contre des questions posées, sous la direction d'élèves des classes supérieures. Du latin toujours, même à table : « *Poculum a dextris! ad lævam panis!* le verre à droite! le pain à gauche! » crient les maîtres aux ignorants de la bonne tenue.

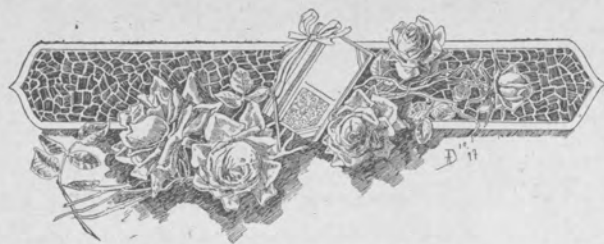
La dispute tenait une plus grande place dans les méthodes d'enseignement à mesure que l'écolier avançait dans les classes supérieures; pour l'obtention des grades, cela devenait plus sérieux encore. Les aspirants bacheliers disputaient pendant un mois dans le collège et s'en allaient pendant un autre mois disputer en public rue du Fouarre. Tous les samedis soir, à Sainte-Barbe, dispute dans la grande salle;

aux distributions solennelles des récompenses, il y avait également une grande dispute publique qui mettait aux prises les élèves devenus, par cette gymnastique quotidienne, les plus forts ergoteurs.

Il y avait récréation seulement deux jours par semaine, le mardi et le jeudi, après la classe du soir, liberté de jouer dans les cours et préaux, ou promenade en troupe sous la surveillance de quelque maître vers le Pré-aux-Clercs et les sentiers tout le long de la Seine.

Les vacances, qui ne s'appelaient pas vacances, mais vendanges, duraient généralement tout le mois de septembre, mais il y avait, pour les étudiants des Facultés, cessation des cours et des examens pendant les trois mois d'été.





XII

La Réforme et la Ligue.

Le xvi^e siècle si troublé apporta de bonne heure à l'Université ses bouillonnements et ses bouleversements d'idées et de conscience, qui devaient aboutir à la longue série des guerres religieuses. La fondation du Collège de France, la réforme des études, les hellénistes, la lutte des savants docteurs de la Renaissance contre la vieille Sorbonne du moyen âge, représentante des idées étroites et arriérées, le mouvement d'investigation scientifique qui se dessinait avec tous ces grands esprits accourant sur la vieille montagne des études pour y jeter le grain des idées nouvelles et le faire germer, l'incroyable développement de l'imprimerie qui lançait sur le monde édition sur édition, déterrait ces vieux auteurs grecs et romains qu'on connaissait à peine de nom, multipliait les livres jadis si rares, quand les copistes des vieilles rues de l'Université y travaillaient seuls, tout cela devait produire une effervescence des jeunes cervelles et remuer profondément les bandes d'étu-

dians arrivant, génération après génération, s'entasser dans la cité universitaire.

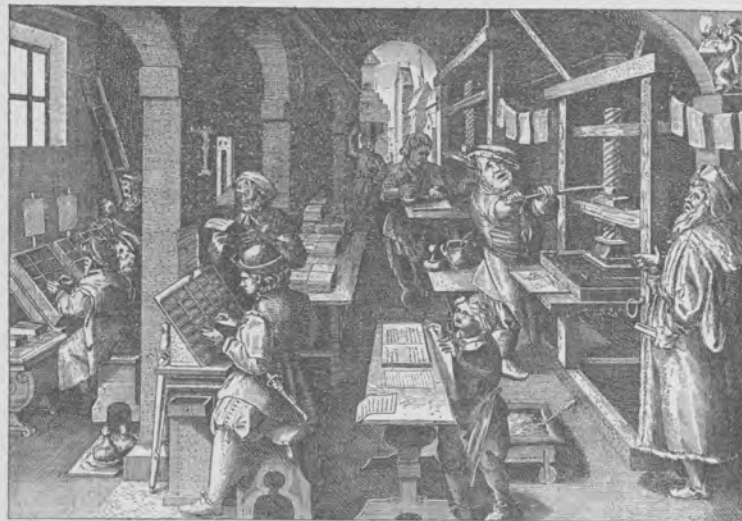
François I^{er} avait en 1531 fondé le Collège de France, collège royal des trois langues, avec des chaires d'hébreu, de grec et de latin, et d'autres chaires pour diverses sciences professées par les maîtres les plus éminents appelés de partout. L'esprit humain semblait vouloir s'élancer dans de nouvelles voies, avec une avidité de science surexcitée par toutes les découvertes dans le champ de l'antiquité nouvellement fouillée.

La renaissance des lettres suivit l'essor de l'imprimerie. Les grands imprimeurs Gilles de Gourmont, Antoine Verard, Simon de Collines, Josse Bade, avaient leurs presses sur les pentes de la montagne Sainte-Genève, quartier plus doctissime que jamais.

C'est le temps où les Estienne, dans leur imprimerie installée rue Jean de Beauvais, dans les bâtiments du Clos Bruneau, que les Écoles de droit venaient d'abandonner pour s'installer plus au large à côté, reçurent plus d'une fois la visite de François I^{er}, leur protecteur, qui les avait nommés imprimeurs royaux pour le grec. Tout le monde parlait pour le moins latin dans cette maison des Estienne, même les servantes. On raconte, ce qui est encore un petit détail pittoresque et charmant, que Robert Estienne avait coutume d'accrocher les épreuves des éditions en cours d'impression aux vitrages de sa maison, en ce lieu de passage où maîtres et étudiants se croisaient toute la journée; il y avait une petite prime pour tout passant qui signalait une faute oubliée, et quand la chasse produisait, quand l'écolier, assez souvent dépourvu de pécune, le nez sur les fenêtres,

relevait quelque vétille inaperçue par les correcteurs, c'était pour lui une aubaine agréable, il bénissait le grec, maître Robert Estienne, et tous les savants déterreurs de l'antiquité.

Cette renaissance des lettres apporta un trouble



IMPRIMERIE A LA FIN DU XVI^e SIÈCLE.

D'après une gravure en taille-douce de Stradan

profond dans l'Université et suscita des orages et des luttes. La grande crise de la Réforme passait sur le monde et l'on pouvait voir les partis politiques et religieux tout prêts à s'entre-déchirer. Aux deux siècles précédents, l'Université, dans les grands troubles politiques, avait forcément joué son rôle, important souvent par son intervention dans les conseils ou les négociations. Ses docteurs durent maintes fois prendre parti entre Armagnacs et Bourguignons. Dans les conflits des ambitions princières et des

intérêts généraux ou particuliers, la marche des événements avait porté l'Université du mauvais côté, aux tristes jours de l'occupation anglaise, quand, à la mort de Charles VI, elle soutenait le duc de Bedford, régent de France pour le roi d'Angleterre, contre le dauphin Charles VII.

Ces troubles, ces emportements des passions politiques, le xvi^e siècle les apportait de nouveau avec la Réforme et toutes les discordes qui s'ensuivirent. Dans la lutte entre catholiques et protestants, l'Université fut résolument et violemment catholique, et avec elle la grande majorité de ses maîtres et de ses étudiants. Quand les querelles religieuses tournèrent en guerres ouvertes, elle se jeta dans le parti de la Ligue, elle fut guisarde et espagnole, et ses écoliers organisés en bandes armées marchèrent avec les bataillons de moines des couvents, dans les grandes journées de la Ligue.

Dès les premiers temps de cette période troublée, ces étudiants combattifs, ces écoliers fougueux catholiques, montrent volontiers leur aversion aux Calvinistes; les querelles qui naissent bien souvent dégénèrent facilement en rixes et bagarres. Chez eux, près de la porte de Nesle et du Pré-aux-Clercs, il y a une rue presque entièrement habitée par les Calvinistes, qu'on surnomme la petite Genève. On s'y assomme volontiers, on se larde d'estocades quand on se rencontre sortant, les uns d'un prêche clandestin, les autres du sermon enflammé d'un curé ou d'un moine du quartier. A la Saint-Barthélemy, le territoire de l'Université eut sa part de sang et de meurtres. L'une des victimes fut Pétrus de la Ramée ou Pierre Ramus, maître célèbre qui enseignait la philosophie au collège de Presles. Dans l'explosion des fureurs

populaires, bien des haines particulières trouvèrent l'occasion de s'assouvir. Ramus avait beaucoup d'ennemis à la Sorbonne; il osait toucher à Aristote, à ses *catégories*, à tout le fatras de la vieille scolastique; il attaquait violemment les docteurs sorbonnages, ses rivaux. Déjà, dans les précédentes persécutions, il avait dû s'enfuir ou se cacher.

Lorsque sonna le tocsin de la Saint-Barthélemy, ne pouvant s'enfuir, il chercha refuge au fond des caves du collège de Presles; c'est là que des assassins dirigés par un autre maître, Jacques Charpentier, le découvrirent et l'égorèrent, après avoir commencé par le mettre à rançon.

La *Très Sainte Ligue* naquit ou fut baptisée dans un des collèges de l'Université. En 1574 une assemblée de quatre-vingts personnes, prêtres, gentilshommes, gens de robe, bourgeois, en grande partie agents secrets ou avoués des Guise, se tint au collège Fortet, rue des Sept-Voies, dans un bâtiment qui existe encore, et dont la tour d'escalier, par-dessus les démolitions, regarde la place du Panthéon. Ces quatre-vingts personnes prêtèrent serment de soutenir la sainte association des « princes, seigneurs, gentilshommes et corps de ville du royaume », et organisèrent fortement cette ligue dans Paris, divisé en seize quartiers sous la surveillance et direction chacun d'un quartenier, lesquels quarteniers réunis formaient le fameux Conseil des Seize.

L'écolier du xvi^e siècle ne ressemble pas à celui du xv^e. Il y a, dans la première période l'écolier lettré de la Renaissance, le fervent auditeur des maîtres nouveaux qui l'entraînent dans l'étude de l'antiquité retrouvée. Dans la période mouvementée par la tempête religieuse, l'étudiant prend des habi-

tudes combatives et devient facilement un soldat.

L'ancêtre des Écoles des âges précédents, pauvre hère souvent, à la robe trouée, aux souliers percés, ne songe qu'aux longues et difficiles étapes à franchir pour la conquête des grades qui doivent faire du clerc famélique un docteur pourvu et renté. S'il se lance volontiers dans les bagarres pour la défense des droits particuliers des Écoles, il ne tire pas l'épée dans les discordes publiques, il ne brandit pas le fauchard ou la vouge. Homme de robe, il parlera et sermonnera tout au plus.

L'écolier du xvi^e siècle est homme d'épée. Aux processions, aux fêtes, il a déjà des allures de soldat; quand il marche dans les cérémonies, avec les maîtres et les régents de ses collèges, on dirait un régiment de lansquenets aux chausses tailladées, qui défile fièrement derrière ses tambourins et ses enseignes. Nous l'avons vu aux dernières processions du Landit.

Ces épées, ces harnais de guerre, vont servir bientôt. La Ligue a déchainé toutes les passions; l'Université, dignitaires, régents, écoliers, s'est lancée à corps perdu dans le mouvement. Les Écoles sont fanatiquement guisardes et ligueuses. Partout dans Paris, mais surtout dans le quartier de l'Université, les curés des paroisses et les moines des couvents attaquent violemment le roi des mignons, Henri III, beau-frère de l'hérétique Henri de Navarre, et chantent la gloire du grand Henri de Guise.

La duchesse de Montpensier souffle le feu de la Ligue dans les couvents, enflamme docteurs et prédicateurs si ardents déjà, et quand le roi essaie de prendre des mesures militaires contre les meneurs de la Ligue à l'arrivée de Guise à Paris, la sédition



LES ÉCOLIERS A LA JOURNÉE DES BARRIQUES EN 1588

Państw. Seminarjum Nauk.
Im. ZYGMUNTA-AUGUSTA
w Białymstoku

éclate, et les premières barricades de la révolution de 1588 sont dressées dans le quartier des Écoles.

Le matin de cette journée des Barricades, quand les compagnies suisses et françaises commencèrent leur mouvement, les écoliers se réunirent et s'armèrent à la hâte, et, dirigés par le comte de Brissac, descendirent soulever les pavés du carrefour Saint-Séverin à la place Maubert. Le quartier des Écoles devint une forteresse.

Toute la journée ils tiennent là, recevant avec force horions et arquebusades, deux ou trois compagnies de soldats déjà repoussés par les ligueurs au Parvis Notre-Dame, et qui doivent se replier comme les autres sur le Louvre.

Derrière ces barricades, des bataillons de moines, la pique ou l'arquebuse en mains, sont venus rejoindre les écoliers. La nuit se passe parmi les clameurs et les vociférations. Que de discours aussi ! Enfin un bouillant avocat harangue les Écoles : « Messieurs, c'est trop patienter, allons prendre et barricader ce roi dans son Louvre ! »

Et, le matin venu, une colonne de sept ou huit cents écoliers et de trois ou quatre cents moines de tous les ordres se préparait à marcher sur le Louvre, conjointement avec les Guisards de la rive droite, lorsque Henri III prit juste à temps le parti de monter à cheval pour s'esquiver.

Les étudiants avaient coiffé le morion, ils ne devaient plus guère songer à le quitter de quelques années, et les collèges, joyeux de leur triomphe, allaient en voir de belles.

Après l'assassinat à Blois du duc et du cardinal de Guise, à la Noël suivante, c'est une explosion de fureurs et une nouvelle rage de processions dans

tout Paris, bientôt menacé et assiégé par les troupes royales.

Le quartier des Études a bien autre chose à faire que de s'occuper de droit romain, de philosophie ou de théologie. Il est bien question de cours et d'examens, de soutenances de thèses en Sorbonne. Après l'assassinat de Henri III répondant à celui de Guise, la Sorbonne, dans une assemblée solennelle de tous les docteurs et licenciés, vient de jurer la Sainte Union et l'exclusion du roi de Navarre.

Peu à peu les collèges de sciences se changent en casernes, les étudiants étudient le maniement de la pique et de l'arquebuse, et prennent leurs degrés en art militaire. Dans cette fièvre ligueuse et guerrière qui tient la grande ville, les accès se traduisent par un redoublement de *manifestations*, comme nous disons maintenant, étrangement pittoresques, à la fois processions religieuses et revues militaires, telle la grande procession du 3 juin 1590.

Convenue et préparée dans une réunion tenue aux Augustins par les abbés des couvents et les docteurs de la Sorbonne, cette grande revue des couvents et des écoles en armes excite l'enthousiasme des Parisiens. C'est un spectacle extraordinaire et réjouissant que cette longue colonne qui descend de la Montagne Sainte-Geneviève et se dirige vers Notre-Dame.

En tête marche l'évêque de Senlis, un crucifix d'une main, une pertuisane de l'autre, accompagné d'un état-major d'abbés et de régents de collèges, casqués et armés.

Des compagnies de moines alternant avec des compagnies d'écoliers suivent, la hallebarde sur l'épaule ou l'arquebuse avec la fourchette en mains,

un grand nombre coiffés de salades et bourguignottes, quelques piquiers avec cuirasses, brassards et cuissards dans le nombre. Tout cela s'avance à grand bruissement de ferraille, les moines commandés par leurs prieurs, les écoliers par leurs professeurs, au chant des hymnes coupés de commandements militaires : car, pour faire meilleure



BRIMADES DANS LA COUR D'UN COLLÈGE.

impression sur les Parisiens, réchauffer les tièdes et impressionner les politiques cachés, on s'arrête aux carrefours, sur les ponts, pour faire quelques belles évolutions, quelques exercices de piques ou hallebardes et pour tirer quelques salves en l'air.

Au retour dans l'Université, pour faire honneur à son Éminence le cardinal légat du pape ainsi qu'à Mgr l'ambassadeur d'Espagne, une dernière salve tirée devant leurs carrosses jeta par terre quelques hommes derrière ces hauts personnages, mais cela ne pouvait que prouver la parfaite bonne volonté de tous ces guerriers improvisés.

Depuis les troubles, les Ecoles avaient perdu une

grande partie de leurs étudiants. Les écoliers étrangers s'étaient envolés dès le commencement; ceux des provinces possédant quelques ressources et des parents regagnaient leurs foyers. Des boursiers ne recevant plus l'argent de leurs bourses avaient pris la carrière des aventures et s'étaient faits soldats en quelque bande.

Il y avait d'ailleurs en l'Université un certain nombre de gaillards, cadets de familles d'épée, qui, rongant leur frein à l'odeur de toute cette poudre brûlée, attirés par l'éclat de toutes ces cuirasses, ne pouvaient, en telles occurrences, résister à l'instinct atavique. Ceux-là vite abandonnaient leurs livres et leur latin, jetaient la robe et le bonnet carré pardessus les toits de la Sorbonne et s'en allaient jouer de la rapière dans les guerres civiles.

Une figure extraordinaire, parmi tous les belliqueux écoliers de ce temps, c'est le fameux Guy Eder de la Fontenelle, le *Brigand de Cornouaille*. C'était un cadet que sa famille avait placé au collège de Boncourt, en vue de le pourvoir, le moment venu, d'une abbaye bonne et tranquille, ou d'un siège dans la magistrature. Cet écolier, toujours prêt d'ailleurs à en venir aux coups et à tirer le poignard avec ses compagnons d'études, n'avait pas seize ans lorsque, s'évadant de Boncourt, il vendit sa robe de classe et ses livres, acheta une épée et courut s'enrôler dans une troupe de partisans ligueurs dont il devint bientôt le chef.

Et, de Saint-Brieuc à Quimper, du pays de Léon à la Basse-Bretagne, ravageant, pillant et brûlant, commettant les plus abominables crimes en se couvrant du nom de la Ligue, La Fontenelle, embusqué avec sa bande dans son repaire de l'île Tristan, devant

Douarnenez, tint pendant dix ans, jusqu'au triomphe définitif de Henri IV, dont les troupes ne purent le forcer, mais qui trouva cependant à la fin l'occasion de le prendre et de le faire rouer vif en place de Grève, à Paris.

Tous les collèges après la journée des Barricades s'étaient donc vidés d'une bonne partie de leurs écoliers, quand vint le terrible blocus qui réduisit les Parisiens, après qu'ils eurent dévoré chevaux, chiens, chats, cuirs et peaux, à manger l'herbe des terrains vagues avec du pain de paille et d'os calcinés. Presque abandonnés, les collèges servaient au cantonnement des paysans des environs réfugiés en ville, ou des troupes espagnoles venues au secours de la Ligue. On y vit même, parqués dans les cours, des bestiaux, bœufs ou moutons, amenés par ces paysans ou ces Espagnols. Des étables près des classes abandonnées, les bêlements répondant aux mugissements, au lieu de discussions et de controverses entre maîtres et écoliers. Et par là-dessus des commandements militaires : *Haussez la pique... Prenez la mèche en la main droite... Soufflez la mèche...*

Quelques centaines de malheureux étudiants, affamés, maigres et déloquetés, erraient inoccupés dans les préaux, en traînant leurs colichemardes, ou s'en allaient essayer de se ragailhardir à l'audition de vigoureux sermons, qui remplaçaient le pain quotidien par des anathèmes furibonds lancés au roi de Navarre.

Après le sermon, on avait l'exercice à côté des fantassins espagnols, on s'alignait en compagnies faméliques pour quelque garde au rempart...

Et cela dura, après des accalmies et des soubresauts, des délivrances et des surprises, après bien

des violences populaires, des exécutions ordonnées par les Seize ou par Mayenne, jusqu'à l'entrée du Béarnais abhorré, qui trouva tout à reconstruire et à restaurer dans l'Université, les études mortes, les collèges délabrés et dévastés, les préaux envahis par les herbes, le corps enseignant à rétablir et les écoliers disparus à ramener.



XIII

Pendant le grand siècle.

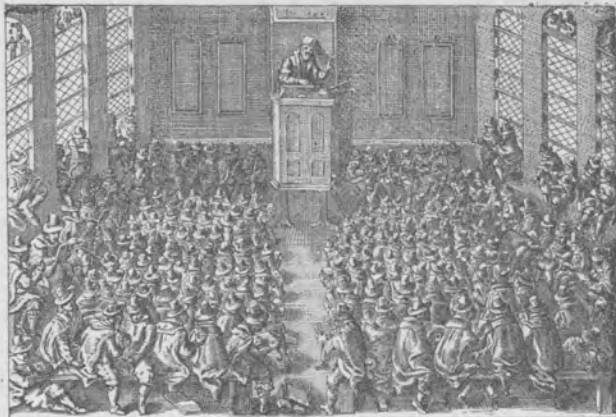
L'ordre rétabli, le Paris de la Ligue conquis et retourné, les provinces pacifiées, la Sorbonne ayant fait sa soumission à ce roi qu'elle avait si violemment combattu, les écoliers rentrèrent dans leurs collèges.

Des réformes s'opérèrent, quelques collèges trop pauvres furent supprimés ou réunis à d'autres. Quelques-uns trop endettés restèrent momentanément fermés pour permettre aux principaux d'éteindre les dettes avec le revenu non employé des bourses.

Pour parer aux inconvénients du manque d'uniformité de l'ancien régime des classes, des programmes et des systèmes, qui variaient vraiment trop de collège à collège, on songea à établir un règlement uniforme des études. Une commission où se trouvaient, avec les hommes les plus éminents de l'époque, les présidents de Harlay, de Thou, Molé, fut chargée d'élaborer ce programme universitaire, que le Parlement enregistra en 1599.

La réforme établissait sur de nouvelles bases les dignités et les fonctions dans l'Université, fixait le

mode d'élection du recteur et des dignitaires. Pour la discipline intérieure des collèges, les fonctions du principal, du proviseur et des maîtres se trouvaient mieux définies. L'étude des auteurs latins commençait dès les basses classes avec la grammaire; on



COURS PUBLIC DANS UNE UNIVERSITÉ AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

prenait Cicéron, Virgile, Salluste, César, pour arriver dans les hautes classes à Horace, Perse, Juvénal et aux auteurs grecs.

Les prix de la pension sont chaque année fixés par une commission de maîtres, de magistrats et de notables réunis au Châtelet.

A neuf heures chaque soir, tout est clos dans les collèges et les clefs sont remises aux proviseurs. Les élèves internes et externes ont une sorte d'uniforme; ce n'est plus la souquenille ou la robe des premiers temps, on rejette les costumes cavaliers des écoliers du xvi^e siècle, le costume est modeste, ainsi qu'il sied à de paisibles étudiants; point de ces grands feutres des gens d'épée, ni de ces bottes que tout le

monde va porter dans la première partie du siècle, mais un pourpoint de gros drap avec ceinture, un bonnet noir, des bas bleus et des souliers.

En ce siècle d'ordre et de reconstruction, les écoliers de l'Université ne forment plus un peuple à



RÉCEPTION D'UN DOCTEUR DANS UNE UNIVERSITÉ
AU DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

Cette vignette, ainsi que la précédente, est reproduite d'après une gravure en taille-douce de Crispin de Passe, extraite de l'« Académie ou Tableau de la Vie scolaire », publié en 1612.

part, une nation à mœurs particulières, régie par d'antiques lois spéciales. Il ne va plus être question sous Louis XIV des privilèges concédés par Philippe-Auguste ou saint Louis.

La discipline sera restaurée, discipline sévère et rude. Montaigne disait que les collèges de son temps étaient de véritables geôles de jeunesse captive. Ce caractère maussade s'accroîtra pour les vieux bâtiments sombres et vétustes, les salles d'études étroites et moisisées, éclairées fort mal par des fenêtres fort souvent grillées où s'entasseront les générations d'écoliers jusqu'à la fin du xviii^e siècle.

C'est toujours le temps des fortes études et des fortes punitions; le fouet, la fêrule ou le martinet sont d'un usage journalier pour l'écolier, depuis les premiers jours où il anonne son rudiment dans une petite école, jusqu'à ce qu'il ait conquis le grade de bachelier ès arts. Le dauphin au Louvre, le petit villageois dans la grange où le magister lui enseigne l'alphabet, le fils du grand seigneur avec son gouverneur, le jeune bourgeois achevant ses humanités, connaissent également cet universel instrument d'encouragement à l'étude.

A l'heure où se règlent les comptes, après la correction des devoirs on passe à la correction des pauvres écoliers. Un certain fonctionnaire particulièrement connu et redouté passe dans chaque classe, son fouet sous le bras. Il est accueilli par un silence soudain et un frémissement. Les écoliers désignés doivent s'avancer et mettre habit bas.

Quelques cris, des pleurs, et les comptes sont réglés, sans préjudice toutefois de terribles pensums, d'interminables copies ou de fastidieuses récitations. Ainsi s'inculquaient l'amour des belles lettres latines ou grecques, le culte des bons auteurs.

Il faut dire aussi que les rigueurs se compensaient par des récompenses pour les bons élèves et les forts en thème. Les distributions de prix à la fin de l'année scolaire avaient commencé, pense-t-on, dès les débuts du xvi^e siècle. On ne sait pas au juste en quoi consistaient alors les récompenses décernées à quelques élèves méritants.

Avec le xvii^e siècle les distributions de prix deviendront une habitude régulière. En outre des volumes épais ou minces, reliés en veau, et des belles

estampes, les bons élèves avaient un autre genre de stimulant : ils pouvaient obtenir des rôles plus ou moins importants dans les pièces qui se jouaient



ACADÉMIE DE DANSE; DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

à certaines fêtes, ou à la distribution solennelle. Les enfants des grands seigneurs suivaient quel-



ACADÉMIE D'ESCRIME; DÉBUT DU XVII^e SIÈCLE.

Ces vignettes sont reproduites d'après des gravures en taille-douce de Crispia de Passe, extraites de l'« Académie ou Tableau de la Vie scolaire », petit ouvrage publié en 1612 représentant les différents épisodes de l'éducation d'un jeune noble.

quefois les cours des collèges, surtout ceux de Navarre ou de Clermont. Généralement ils étaient

amenés par un maître attaché à leur personne. On voit paraître à cette époque dans les grandes familles le *Gouverneur*, gentilhomme pauvre, officier réformé, qui gouverne les études, les maîtres et la vie des jeunes gens.

Dans les *Mémoires du maréchal de Bassompierre*, nous pouvons trouver le programme des études pour



ÉCOLE DE GARÇONS EN ALLEMAGNE; XVII^e SIÈCLE.

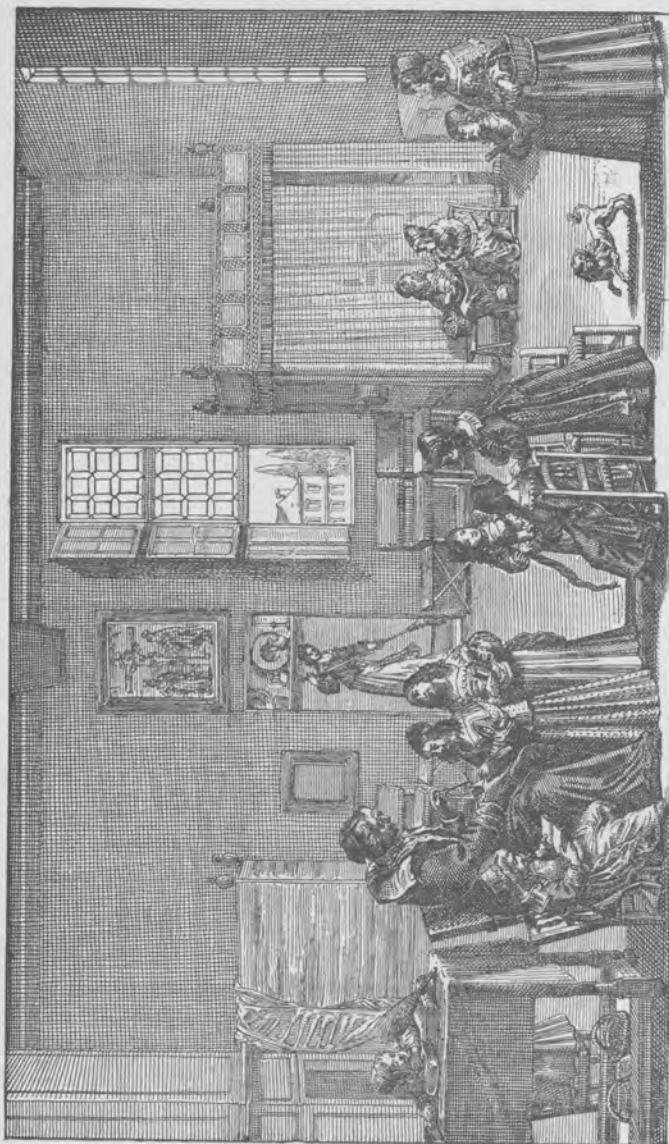
Gravure en taille-douce extraite d'un ouvrage du pédagogue slave Comenius né en 1592, mort en 1671 (Henne am Rhyu).

gens de qualité de la fin du xvi^e siècle : à 5 ans le rudiment; à 8 ans écriture, danse, luth, grammaire, latin; à 15 ans, escrime, combat à la barrière, rhétorique, logique, physique, espagnol ou italien, équitation, fortification, etc.

A cette époque vont fleurir les académies où les jeunes gens, après les humanités, vont achever leur éducation et apprendre la politesse, la danse, un peu de musique, beaucoup d'équitation et le plus possible d'escrime.

Les petites écoles à l'autre extrémité, les écoles du peuple, n'avaient pas moins souffert que les collèges tombés en décadence pendant les guerres civiles. Elles aussi avaient grand besoin d'être réorganisées.

On voulait dans les villes une école au moins par paroisse, c'étaient quelquefois des écoles mixtes, plus souvent des écoles séparées de garçons et de



ÉCOLE DE FILLES EN FRANCE SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIII.
D'après une gravure en taille douce d'A. Bosse (1605-1678).

filles avec maîtres et maîtresses. Les installations en général restaient fort modestes, on se contentait d'un local quelconque avec de longues tables et des bancs. Le maître ou la maîtresse, grosses lunettes rondes sur le nez, le paquet de verges à la main, surveillait tout son petit monde et faisait ànonner l'alphabet.

Un peu de grammaire française, un peu d'arithmétique, formaient presque tout le programme; ces écoles continuaient à vivre sous la juridiction du Chantre de Notre-Dame, qui n'aurait pu modifier l'enseignement tout à fait primaire, sans se heurter au privilège de l'Université. A Paris le magister des petites écoles n'enseignait même pas l'écriture, cela était l'affaire spéciale des *Maîtres d'écriture*, petite corporation constituée en *Académie d'écriture* et qui, forte d'une sorte de monopole et d'arrêts obtenus, interdisaient aux maîtres d'écoles de mettre plus de trois lignes dans les exemples d'écriture qu'ils donnaient à leurs écoliers; mais ces maîtres de l'académie d'écriture enseignaient le grand art des paraphes, d'une élégance fantastique et des fioritures extravagantes.

Vers la fin du xvii^e siècle l'institution des Frères de la Doctrine chrétienne ouvrit de nouvelles écoles, dont le programme fut à peu près celui des petites écoles laïques. Les enfants y apprenaient à lire dans la célèbre *Civilité puérile et honnête*.

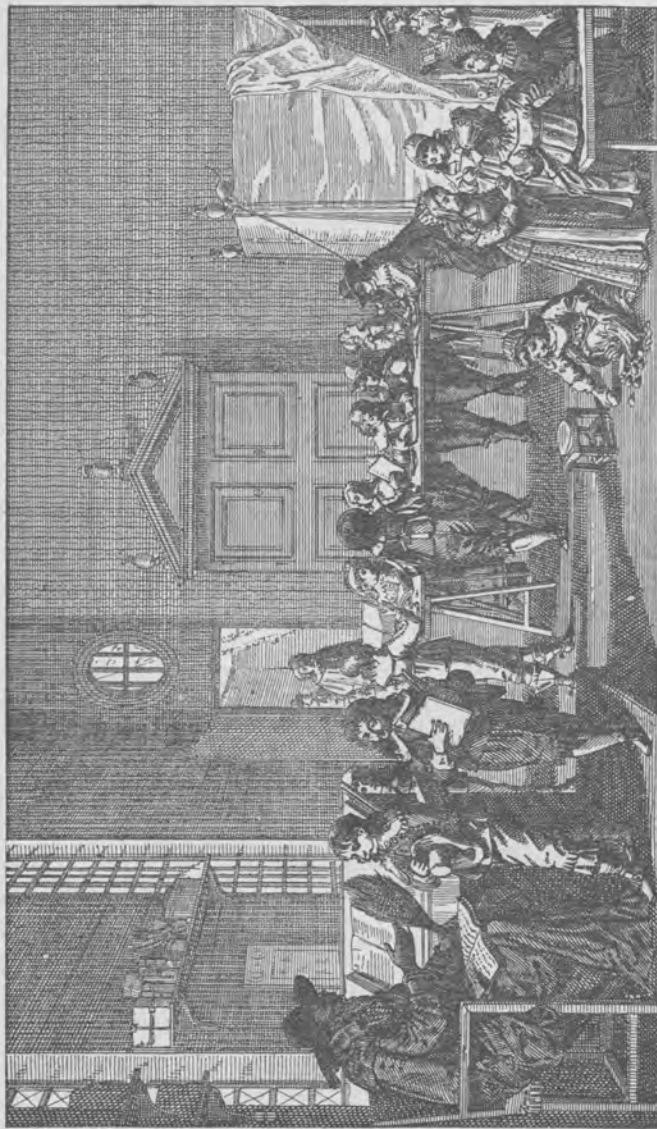
Alexis Monteil estime que sous Louis XIV on comptait en France environ douze mille petites écoles, quatre mille écoles secondaires payantes ou petites pensions, et trois cents collèges. Dans les collèges monastiques primitivement créés pour le recrutement des ordres, on recevait aussi les étudiants laïques.

Le cardinal de Richelieu, dont la forte main travaillait à la consolidation du royaume ébranlé par un siècle de troubles, retoucha l'antique institution de saint Louis et rebâtit la vieille Sorbonne, un quadrilatère de bâtiments sévères dominé par une église à coupole, encadrant une grande cour dont la solennité réfrigérante impressionne depuis bientôt trois cents ans les candidats aux grades, qui l'arpenent fiévreux et le cœur battant, pour la *thèse sorbonnique* de jadis, la soutenance de treize heures du doctorat théologique « sans boire ni quitter la place », contre tous les docteurs et ergoteurs de la maison qui se relayaient de deux heures en deux heures, — ou pour le simple *bachot* de nos jours.

Après Richelieu, Mazarin. Celui-ci fonda par testament le collège Mazarin ou des Quatre-Nations : Pignerol, Alsace, Roussillon, Flandre, pour soixante jeunes gentilshommes de ces provinces.

Ce n'était plus le temps des modestes constructions, des vieux collèges du moyen âge; ces soixante élèves devaient être logés fastueusement dans les grands bâtiments, — avec encore une coupole en pendant à celle de Richelieu sur la montagne sorbonnique, — qui firent tomber la vieille tour de Nesle avec son rempart, et transformèrent définitivement ce coin fameux du paysage universitaire, témoin pendant tant de siècles des ébats paisibles ou séditieux de la gent écolière.

C'était fini complètement de tout souvenir de la tour de Marguerite de Bourgogne, du légendaire Buridan, fini du Pré-aux-Clercs où la reine Margot, Marguerite de Valois, femme du Béarnais, construisit après son divorce un vaste hôtel, accompagné d'un petit couvent de moines Augustins, chargés de prier



ÉCOLE DE GARÇONS EN FRANCE SOUS LE RÉGNE DE LOUIS XIII.
D'après une gravure en taille-douce d'A. Bosse (1665-1675).

et chanter en se relayant jour et nuit pour la rémission de ses péchés.

De l'autre côté, derrière l'abbaye de Saint-Germain, il y avait la foire Saint-Germain, champ de fête aussi bien que foire marchande, avec 140 loges de marchands, avec théâtres, cabarets, tripots, académies de jeux, etc., et dont la vogue dura sans se démentir pendant les xvi^e et xvii^e siècles.

Les écoliers que travaillait un appétit de bruit et de tapage par trop violent purent encore, à défaut de Pré-aux-Clercs, se donner quelque mouvement à la foire Saint-Germain. Il y avait les pages des nobles visiteurs, les laquais, les porteurs de chaises, race querelleuse.

Aux spectacles ou dans les cabarets, les écoliers semblaient quelquefois se croire au Landit supprimé et se permettaient quelques licences. Ils avaient bien osé un jour suivre et insulter ouvertement Henri III, visitant la foire avec ses mignons à grandes fraises.

Donc parfois les écoliers, aux prises avec les laquais et les pages pour des plaisanteries sans doute un peu fortes, livraient de véritables batailles rangées. En 1605, un certain soir que les désordres avaient été sérieux, des laquais se vengèrent en coupant les oreilles d'un écolier et en les lui mettant soigneusement ensuite dans sa poche. Les Écoles en fureur descendirent à la foire Saint-Germain, et cette fois la bataille fut telle que des morts et des blessés restèrent sur le carreau.

Pendant une grande partie du xvii^e siècle, l'Université fut en guerre avec les jésuites du collège de Clermont, expulsés sous Henri IV, rentrés sous Louis XIII. Leur établissement, devenu le collège

Louis-le-Grand et agrandi par l'absorption des collèges du Mans et de Marmoutiers, acquit, malgré les luttes avec l'Université, un haut degré de prospérité sous Louis XIV. Sur ses bancs se pressaient tous les enfants des grandes familles, tous les fils de la noblesse de cour, amenés par de graves précepteurs emperruqués ou par des valets de chambre lettrés qui leur servaient de répétiteurs.

Le bon Rollin, principal du collège de Beauvais, maître très aimé et très apprécié, mais entré dans le jansénisme, eut aussi sa bonne part de combats, de traverses et de horions, dans les querelles théologiques qui divisaient l'Université. On lui doit d'avoir soulagé un peu les études du latinisme par trop excessif qui pesait sur elles.

C'était un commencement des réformes dans le plan des études et dans les Universités que l'on rêvait au XVIII^e siècle. Les petits collèges tombaient peu à peu, absorbés par les grands. En 1763, une réforme générale de l'Université décida la suppression de quelques-uns qui subsistaient encore péniblement, et ne laissa en exercice que dix établissements : la Sorbonne, Louis-le-Grand, Lisieux, Cardinal-Lemoine, la Marche, Grassins, Harcourt, Montaigu, Navarre et Quatre-Nations.

Pour les petites écoles, c'est-à-dire le petit enseignement, il y avait peu de différences entre Paris et les villes de province. Suivant l'importance de la ville, les petites écoles, tenues par des maîtres ou par des frères de la doctrine chrétienne, étaient plus ou moins nombreuses, les maîtres plus ou moins bons. Dans les bourgs ou villages, garçons et filles souvent occupaient les mêmes locaux, réunis



PAGE DE LA THÈSE DE PHILOSOPHIE

De Louis de La Tour-d'Auvergne passée en 1679 et dédiée à Louis XIV. Le dessin est de Sevin; la gravure de L. Cossin; l'écriture de R. Michault (Bibliothèque nationale; département des Estampes).

dans les mêmes classes ou par classes séparées, avec un maître et une maîtresse — souvent la femme du maître.

Ces écoles étaient gratuites, ou les élèves payaient un écolage modéré, quelquefois en nature, grains, volaille, œufs; l'hiver, on voyait chaque enfant apporter, à des jours fixés, sa bûche pour chauffer l'école.

Mais dans les villages éloignés des centres, dans les provinces pauvres, dans les pays de montagnes, l'organisation de l'enseignement laissait bien à désirer. En Auvergne, en Dauphiné, il y avait les instituteurs ambulants qui couraient le pays, de village en village, à la recherche d'enfants à instruire. Ils se louaient dans les foires, où les paysans allaient quérir des serviteurs agricoles ou vendre leurs moutons.

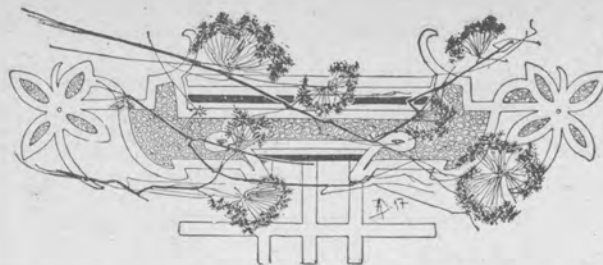
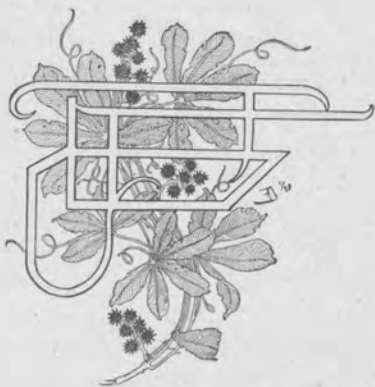
Une plume d'oie au chapeau, cela voulait dire que le magister qui se proposait enseignait la lecture, deux plumes, qu'il tenait aussi l'art de l'écriture. S'il avait trois plumes, c'était un homme d'un vaste savoir, il pouvait ajouter un peu de latin à son enseignement.

Ailleurs un village n'engageait un magister qu'après un examen préalable, passé devant les autorités, le curé et les quelques lettrés du pays, c'est-à-dire ceux qui savaient lire et possédaient quelques notions supplémentaires. L'examen ne portait pas sur des matières difficiles : lecture, un peu de calcul, un texte, généralement un sermon, à expliquer.

Et ensuite on débattait longuement le chiffre des gages. Il ne s'agissait pas d'une forte somme, trente ou quarante petits écus, et lorsqu'il y avait plusieurs

concurrents pour la même place, on pouvait parler d'un léger rabais. Le magister de village exerçait souvent une petite profession à côté, il était sacristain, chantre, sonneur naturellement, il pouvait devenir le barbier du village, un peu médecin ou rebouteux même.

Dans les hameaux trop peu importants pour posséder une école, le magister était logé dans quelque ferme; les enfants se réunissaient n'importe où, l'été dans une grange ou en plein air, l'hiver dans une étable pour avoir chaud, et les bœufs et les ânes pouvaient prendre leur part des leçons et répondre en leur langue, hihanner réellement si les rustiques écoliers restaient à court devant le maître.



XIV

*Médecins de Montpellier et Avocats
de Toulouse*

Primitivement, dans l'Université de Paris, le droit ecclésiastique seul était enseigné, du moins officiellement, il n'y avait guère de maîtres et d'étudiants en droit civil que dans les Universités de province.

Les Écoles de droit parisiennes se tenaient au Clos-Bruneau, rue Jean-de-Beauvais. Ce n'est qu'au xvi^e siècle que des chaires de droit civil furent créées, et encore y eut-il des intervalles de suppression jusqu'au jour où Louis XIV organisa définitivement l'enseignement du droit romain et du droit français.

Les études duraient trois années. Pour la réception des docteurs, on observait un cérémonial traditionnel: le candidat revêtait une robe écarlate provenant du célèbre jurisconsulte Cujas, qui professa aux Universités de Toulouse, Cahors, Paris, Valence, et surtout à celle de Bourges, laquelle lui dut un grand renom.

Après avoir placé le bonnet de docteur sur la tête du récipiendaire, on lui passait un anneau d'or au

doigt, et il était embrassé successivement par tous les docteurs présents.

La Faculté de Médecine n'eut que très tardivement un local à elle à Paris; l'enseignement se donna longtemps rue du Fouarre, aux logis des maîtres, ou dans quelque préau de collège aux heures où il se trouvait libre. Les premiers maîtres étaient des prêtres ou des moines médecins.

C'est un médecin de Charles VII qui pourvut la Faculté errante d'un local particulier, encore subsistant aujourd'hui rue de la Bûcherie, après bien des transformations misérables. L'amphithéâtre à coupole que l'on voit au-dessus des vieilles constructions y fut ajouté vers le milieu du XVIII^e siècle.

Les études médicales étaient longues et il fallait affronter victorieusement bien des examens pour obtenir le grade de bachelier; ensuite, l'aspirant devait

MÉDECIN (XVI^e SIÈCLE).

D'après une aquarelle d'un recueil en 1586, conservé au département des Estampes à la Bibliothèque nationale.

étudier encore deux années avant de se présenter au premier examen sur la pratique, qui ne donnait que le diplôme de licencié, avec toutefois la faculté d'exercer. Venaient alors les examens pour le doctorat et la réception solennelle, avec un cérémonial consacré, avec thèse, argumentations, discours et sermons en latin, parodiés si comiquement par Molière.

Dans l'enseignement, la chirurgie restait subordonnée à la médecine; le professeur de médecine se



faisait assister d'un aide chirurgien pour les démonstrations. Puis les chirurgiens se séparèrent en deux corps : les lettrés, chirurgiens de robe longue, et les barbiers, chirurgiens de robe courte, pour lesquels les cours se faisaient en français. Hiérarchie sévèrement gardée.

Il y avait aussi une chaire de pharmacie et une chaire de botanique. Les pharmaciens se subdivisaient en docteurs en pharmacie et en apothicaires.

Les chirurgiens s'étaient depuis longtemps organisés en confrérie de Saint-Cosme et de Saint-Damien, fondée par Jehan Pitard, médecin des rois Louis IX, Philippe le Hardi et Philippe le Bel, lequel présidait le jury de six maîtres chirurgiens chargés d'examiner les barbiers « et autres charlatans, voleurs et abuseurs », qu'on voulait empêcher de se mêler de chirurgie sans le moindre diplôme ou la moindre étude.

Il y avait aux Écoles, depuis le XVII^e siècle, des consultations gratuites pour les pauvres. A la confrérie des chirurgiens, le valet de chambre barbier du Roy, garde et maître de toute la barberie du royaume, opérait dans l'église Saint-Cosme, le premier lundi de chaque mois, tout ce qui se présentait.

On sait quelles difficultés rencontraient maîtres et étudiants pour les études anatomiques. Le moyen âge considérant la dissection comme un acte sacri-



MÉDECIN VERS 1660.

D'après une gravure en taille-douce extraite des Proverbes de Lagnel, publiés en 1660.

lège, la médecine était forcée de supposer et la chirurgie de tâtonner, un peu trop, hélas ! pour le bien des pauvres malades.

Un jour, un franc archer, condamné à la potence pour quelque crime, se trouvant atteint de la *Pierre*, les chirurgiens obtinrent du roi Louis XI de profiter de l'occasion pour s'éclairer un peu sur cette maladie. Le condamné, moyennant promesse de la grâce, consentit à se laisser entr'ouvrir. L'opération eut lieu publiquement, comme une leçon, dans le cimetière Saint-Séverin et réussit très bien, si bien que le criminel s'en alla doublement guéri de la pierre et de la pendaison, avec quelque argent en poche, comme

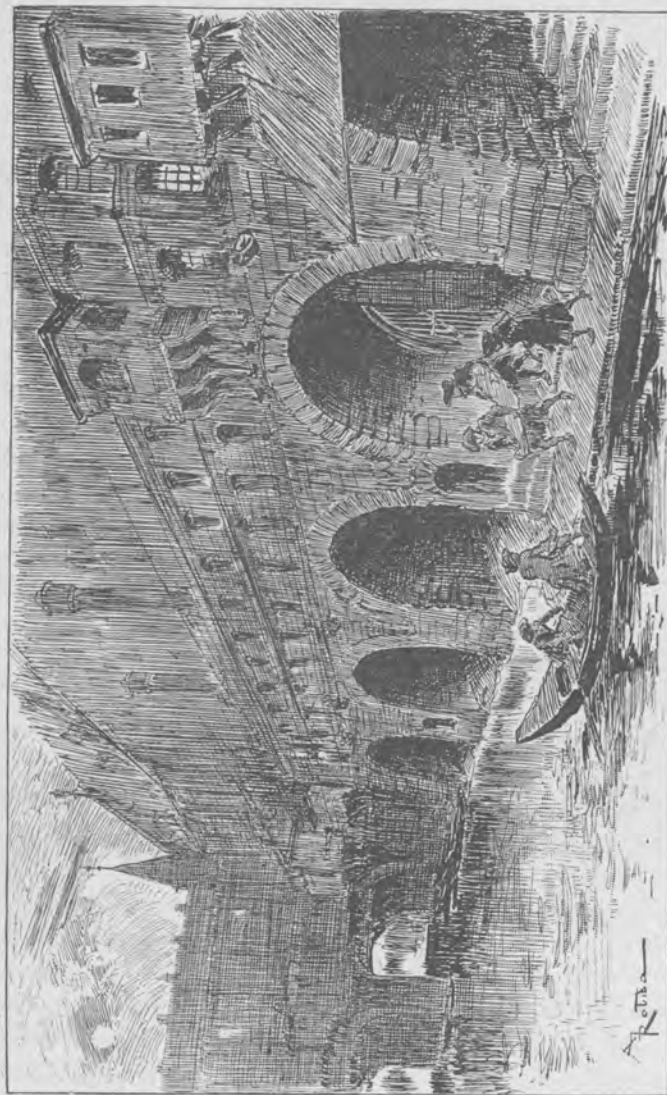


APOTHICAIRES FRANÇAIS.

Fin du xv^e siècle (manuscrit latin n^o 6966 de la Bibliothèque nationale).

récompense du service rendu à la science.

Plus tard, un peu plus de facilité fut accordée pour les études d'anatomie, mais encore les étudiants durent-ils user souvent d'adresse pour se procurer l'élément indispensable de leurs études, le pauvre corps à disséquer. De là toutes les histoires que l'on racontait à Paris sur l'ancien Hôtel-Dieu et sur les Cagnards, ces souterrains d'aspect si mélodramatique qui ouvraient sur la Seine leurs voûtes sombres et profondes s'étendant au loin sous l'hôpital et sous le Parvis Notre-Dame, en un dédale mystérieux. Les étudiants, dans l'intérêt de la science, volaient de temps en temps dans la salle des morts quelque cadavre, dont les débris, jetés ensuite à la Seine,



ÉTUDIANTS EN MÉDECINE VOLANT DES CADAVRES POUR LEURS ÉTUDES A L'HÔTEL-DIEU ; XVIII^e SIÈCLE.

s'en allaient échouer aux filets de Saint-Cloud.

Après bien des luttes, des tiraillements, des rivalités, des procès, avec l'académie de chirurgie, avec la célèbre Faculté de médecine de Montpellier, avec Théophraste Renaudot, l'homme à idées du xvii^e siècle, qui avait essayé de fonder une école concurrente, la vieille Faculté de médecine succomba à la Révolution, comme la Faculté de droit, pour renaître avec elle peu après, réorganisées dans les bâtiments construits vers 1775 rue de l'École-de-Médecine et place du Panthéon.

L'amphithéâtre de la Faculté de chirurgie existe encore, c'est toujours une école, mais d'un tout autre genre, l'École des Arts décoratifs.





XV

En Province.

A la fin du xv^e siècle, les Universités avaient recouvré, dans les provinces comme à Paris, l'état le plus florissant, des maîtres écoutés, des étudiants nombreux. Paris à lui tout seul comptait alors, dit-on, plus de trente mille écoliers. Certaines universités de province, sans prétendre à la célébrité de celle de Paris, ou à ses bataillons innombrables de clercs, possédaient une renommée particulière, des maîtres fameux dont les cours étaient suivis par de nombreux étudiants.

Ces Universités des provinces possédaient toutes plusieurs collèges, abritant des boursiers et des élèves payants, — des *pédagogies* ou écoles libres, où les écoliers suivaient les classes de grammaire et de rhétorique avant de s'inscrire aux facultés.

L'Université d'Angers, qui n'était primitivement qu'une faculté de droit ecclésiastique et de droit civil, avait reçu plusieurs fois des renforts d'écoliers parisiens, lorsque des troubles survenaient dans

l'Université de Paris. Au xv^e siècle les guerres avec l'Angleterre lui valurent un afflux d'écoliers des régions soumises à l'occupation anglaise, et peu après des facultés des arts, de médecine et de théologie y furent créées.

Outre les collèges ou hôtels pour les jeunes religieux des abbayes, il y avait plusieurs collèges : le collège de Bueil, le collège de la Fromagerie, le collège de la Porte-de-fer, et aussi des Écoles pour les cours des facultés, dans un vaste local qui fut à la Révolution transformé en théâtre.

Angers comptait un certain nombre d'écoliers allemands ; l'un d'eux, en reconnaissance, avait acheté un pré, dit pour cela le pré d'Allemagne, qui fut le Pré-aux-Clercs des écoliers d'Angers.

Si Bourges devait à Cujas sa renommée pour le droit ; si Toulouse, également fameuse pour la jurisprudence, eût pu fournir tout le royaume d'avocats supérieurement armés en droit romain, droit français, droit coutumier, législations diverses, civiles et criminelles, pour la défense ou l'attaque de la veuve et de l'orphelin, — de légistes basochiens, de procureurs, de présidents, de sénéchaux, de baillis, de greffiers retors et passés maîtres en toute chicane, l'Université de Montpellier était depuis ses origines le berceau d'une brillante école de médecine.

Les professeurs de Montpellier, héritiers des savants médecins arabes, espagnols et italiens, voyaient se presser à leurs cours des étudiants venus de tous les pays d'Europe. On trouve parmi ces maîtres tous les grands noms de la science médicale du moyen âge : Raymond Lulle, Armand de Ville-neuve, Bernard de Gordon, Guy de Chaulin, Jean de Tournemire, etc., et une longue suite d'illustrations

médicales, professeurs ou élèves de Montpellier, vient de siècle en siècle faire cortège à ces ancêtres. Nous y voyons Rabelais au xvi^e siècle.

Fameuse par les doctrines arabes, par les découvertes de ses médecins, par les études anatomiques, l'école de Montpellier rénova la chirurgie, jusqu'alors d'une extrême timidité et traitant toutes plaies, lésions et fractures avec de simples onguents.

En 1393, en même temps qu'une chaire de botanique, une chaire d'anatomie est fondée. Plus tard Charles VII accorde aux chirurgiens de Montpellier une petite rente d'un cadavre de criminel par an pour les dissections. C'était peu pour tant d'étudiants, mais c'était encore beaucoup en raison des idées du temps.

Les malades accouraient vers ces professeurs qui tentaient des opérations non pratiquées avant eux, comme l'opération de la cataracte par exemple. Le roi de Bohême Jean de Luxembourg, qui mourut en combattant aveugle ou à peu près sur le champ de bataille de Crécy, était venu s'y faire traiter.

En 1530, Rabelais vint y poursuivre des études commencées ailleurs. Inscrit sur les registres de la Faculté le 16 septembre, il passa des examens et fut gradué bachelier le 1^{er} novembre. En 1531 il fit même un cours sur les œuvres d'Hippocrate et de Galien.

Détail qui nous montre que les étudiants de Montpellier, en dépit des études austères, avaient, comme ceux de Paris, le goût des récréations joyeuses et du théâtre, Rabelais prit part comme acteur à la représentation d'une farce : *La comédie de celui qui avait épousé une femme muette*.

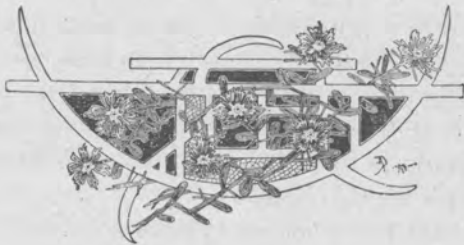
L'année suivante Rabelais quitta Montpellier pour être attaché comme médecin à l'Hôtel-Dieu de Lyon,

mais il revint en 1537 à Montpellier se faire recevoir docteur et reprendre quelques cours.

Les études étaient moins longues et surtout moins coûteuses qu'à Paris, où les cours et les grades coûtaient fort cher; aussi les étudiants venaient en foule à Montpellier. Il n'était question que de médecine et de malades en cette ville, où les docteurs et aspirants au doctorat tenaient le haut du pavé. De là jalousies, longues querelles entre les docteurs des deux facultés du Nord et du Midi.

Il suffisait au *xvi^e* siècle, à Montpellier, de trois années d'études pour aspirer au bonnet du docteur; plus tard il fallut quatre années au cours desquelles l'étudiant passait cinq examens. Au cinquième examen, au milieu de la foule des étudiants en robes rouges, l'aspirant était enfin admis à l'honneur de revêtir une vieille robe que la tradition disait avoir appartenu à Rabelais.

La pauvre robe avait beaucoup souffert en passant sur le dos de tant de récipiendaires, qui tous tenaient à en emporter un petit morceau en souvenir de la cérémonie.



XVI

La fin de l'Ancien Régime.

Lorsque tomba l'ancien régime, un bon nombre d'Universités se trouvaient en pleine décadence. A Paris il n'y avait plus, dit-on, que six mille étudiants, et l'Université d'Orléans n'en pouvait montrer que 70. Depuis la réforme de 1769, il n'y avait plus que vingt Universités. Celles de Tournon et de la Flèche avaient été supprimées; celle de Richelieu, création purement factice du grand cardinal, s'était éteinte rapidement. L'Université de Grenoble avait été transférée à Valence.

Dans certaines universités on ne se montrait guère exigeant sur les études, et les grades s'obtenaient avec une facilité extraordinaire, quand ils ne s'achetaient pas tout simplement, comme à Reims, où il n'en coûtait que 500 livres pour obtenir avec rapidité le diplôme d'avocat.

Cependant quelques-unes restaient assez vivantes. A Rennes, où l'École de droit était estimée, les étudiants formaient un corps assez nombreux, aussi remuant que les anciennes corporations écolières, et l'on sait

avec quel entrain ils se jetèrent dans les troubles occasionnés en février 1789 par la réunion des États de Bretagne, préludant à celle des États généraux.

Rennes était une ville d'études. Son collège, vers 1780, comptait quatre mille élèves. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, raconte qu'en y



ÉCOLE DE VILLAGE.

D'après une eau-forte de de Boissieu (1738-1810), datée de 1780.

arrivant, au sortir du petit collège somnolent de Dol, où quelques petits garçons à peine jouaient aux billes dans le morne silence de la petite ville, le grand collège de Rennes avec ses immenses bâtiments et sa fourmilière d'élèves lui semblait un monde.

La Révolution allait faire table rase des antiques institutions universitaires, pour tout reconstruire sur un plan nouveau. Universités, Facultés, Collèges, tout le vieil édifice tomba d'un seul coup; la tempête qui soufflait sur l'immense ruine emportait recteurs, régents, gradués, bedeaux et massiers aux solennelles perruques, et toutes les traditions, et

tous les vieux souvenirs de sept ou huit siècles.

Mais entre la démolition de la vieille Université et sa reconstruction il devait s'écouler quelque temps. A Paris les collèges, vidés subitement de leurs écoliers, recevaient des destinations diverses, quelques-uns suivant le sort commun de bien des



LA SORTIE DU COLLÈGE.

Gravure en taille-douce par A. de Saint-Aubin (1736-1807), extraite de la suite des *Petits Polissons*.

édifices de toute origine, devenaient des prisons.

Il n'y avait plus de Faculté de droit; en attendant la réorganisation, il se créa deux Écoles libres, l'une qui s'appelait Académie de législation, et l'autre, établie dans l'ancien collège d'Harcourt, Université de législation.

Dans la refonte générale du système de l'instruction publique, la Révolution créait l'École Polytechnique, l'École Normale, l'École des Mines, des écoles de

santé, puis toute une hiérarchie d'écoles primaires, secondaires et centrales.

L'École Normale, destinée à former des professeurs, fut ouverte le 20 janvier 1795, avec des maîtres qui étaient Monge, Laplace, Berthollet, Daubenton, Volney, Bernardin de Saint-Pierre, La Harpe, etc., avec 1400 élèves que les nouvelles administrations départementales avaient été chargées de choisir parmi les jeunes gens désignés par leurs aptitudes.

Cette première École Normale ne vécut que quatre mois. On n'en parla plus pendant les quelques années où tout enseignement supérieur fut pour ainsi dire suspendu, et l'Empire qui la rouvrit lui donna une forme trop particulière, il en fit une sorte de caserne soumise à une discipline aussi monacale que militaire, d'une sévérité que les charmes d'un uniforme guerrier ne pouvaient compenser et qui ne s'adoucit qu'assez lentement sous la Restauration.

L'École Polytechnique, créée par la Convention, d'abord sous le nom d'École des Travaux publics, n'occupa point tout de suite le vieux collège de Navarre, sur l'emplacement duquel nous la voyons encore aujourd'hui. Ses trois cents élèves étaient logés dans leurs familles, dans des pensions, ou chez des correspondants.

Pendant que l'École Centrale supérieure s'installait au collège des Quatre-Nations, création de Mazarin, c'est-à-dire le Palais de l'Institut, qu'elle occupait avec — singulier amalgame — le Comité de Salut public et une prison pour dettes, la Convention affectait le Palais-Bourbon aux cours et conférences de l'École Polytechnique.

L'externat ayant présenté quelques inconvénients, Napoléon en 1804 militarisa l'École et la logea dans les bâtiments du collège de Navarre, où subsistaient des restes importants des bâtiments du moyen âge.

Ily eut alors un curieux camp d'écoliers installé au bois de Boulogne devant la Porte Maillot actuelle. C'était l'École de Mars, créée par la



ÉLÈVE CAVALIER
de l'école de Mars en 1794 (Hoffmann).



ÉLÈVE FANTASSIN
de l'école de Mars en 1794 (Hoffmann).

Convention en 1794, pour recevoir trois ou quatre mille jeunes gens de seize à dix-sept ans, futurs guerriers qu'il s'agissait d'élever et d'instruire à la mode de Sparte.

Habillés par le peintre David en gréco-romains, d'une tunique, d'un maillot collant complété par des bottines molles, avec un

bonnet de fourrure orné d'une plume, les élèves de

Mars étaient armés d'un glaive à la romaine suspendu à un baudrier et d'un fusil de munition.

L'École occupait un immense emplacement entouré d'une palissade peinte aux couleurs nationales. Les élèves, divisés en cohortes commandées par des millérions et des centurions, campaient sous la tente et se livraient à des exercices militaires et à des petites guerres, où l'on voyait les centurions romains, brandissant leurs glaives larges et courts, faire croiser la baïonnette à leurs hommes, pour les lancer contre des retranchements et des redoutes.

Malheureusement, si tout se faisait à la romaine à l'École de Mars, la nourriture était surtout spartiate. Les élèves de Mars ne mangeaient que du pain noir et de la viande salée. Seule l'eau vinaigrée, boisson ordinaire, était à discrétion. Aussi l'École, décimée par les maladies, fut-elle licenciée au bout de quelques mois.

Pendant les dix années de la tourmente révolutionnaire, la coupure se fit entre l'antique et traditionnelle Sorbonne expirante et l'Université qui devait renaître transformée et rajeunie, avec les premières aurores du XIX^e siècle. Pendant que les Assemblées ou les gouvernements étudiaient les systèmes et les plans, discutaient les formes à donner au vieil édifice qu'il fallait bien reconstruire, les études et les élèves attendaient dans une période d'assoupissement.

Enfin après les divers tâtonnements et les essais de réorganisation du nouveau régime, la grande refonte de l'Université fut parachevée.

Les dernières traces de l'antique organisation du moyen âge s'effaçaient. Sur la vieille Montagne

Sainte-Geneviève, à l'ombre de la Sorbonne, ou dans les Universités de province, tout souvenir disparaissait ou s'atténuait des escoliers du temps passé, de leur existence pittoresque, si dure parfois, si difficile pour ne pas dire misérable, de toutes les particularités souvent bien extraordinaires de la vie des vieux collèges, et des scènes singulières, étranges, qui se déroulaient aux époques troublées dans les quartiers des Écoles.

La nouvelle Université et l'enseignement moderne naissaient avec les grandes Écoles spéciales, les Facultés, les Lycées, les Collèges, les Cours, avec l'Enseignement primaire et secondaire, avec les innombrables légions d'écoliers qui poursuivent plus ou moins longtemps, jusqu'à des âges divers, et dans des conditions bien autres et bien plus faciles, la conquête des différents diplômes, depuis le modeste certificat d'études jusqu'aux parchemins supérieurs, jusqu'aux doctorats des lettres et des sciences, du droit et de la médecine.



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	I
I. — Premières écoles	1
II. — Fondation de l'Université	7
III. — La rue du Fouarre et les vieux collèges	15
IV. — Universités des provinces	33
V. — Les Sept Voies de la science	35
VI. — La Vie d'escolier	41
VII. — Les Suppôts de l'Université	51
VIII. — Fêtes et cérémonies : le Landit et la Fête des fous	57
IX. — Désordres et Bagarres	65
X. — Le Théâtre et les Collèges	79
XI. — L'Écolier de la Renaissance	87
XII. — La Réforme et la Ligue	95
XIII. — Pendant le grand siècle	109
XIV. — Médecins de Montpellier et Avocats de Toulouse	127
XV. — En Province	135
XVI. — La fin de l'Ancien Régime	139

BIBLIOTHÈQUE
du Petit Français

Collection de romans pour la jeunesse
(73 VOLUMES PARUS)

Chaque vol. in-18, broché, 2 fr. ; relié toile, tr. dorées, 3 fr.
Nombreuses illustrations.



Spécimen
des gravures.

Petite gravure extraite de

PASSE-PARTOUT ET L'AFFAMÉ

Nouveautés :

Le Chevalier

Carême, par

M. GUÉCHOT.

Passe-Partout

et l'Affamé, par

M. GUÉCHOT.

Le Triomphe de Bibulus, par CH. NORMAND.

Précédemment parus :

Les Flibustiers.

A la belle Étoile.

Les Colères du bouillant Achille.

Les Prisonniers de Bou-Amama.

Les Robinsons de la Nouvelle-Russie.

Fils de Chef.

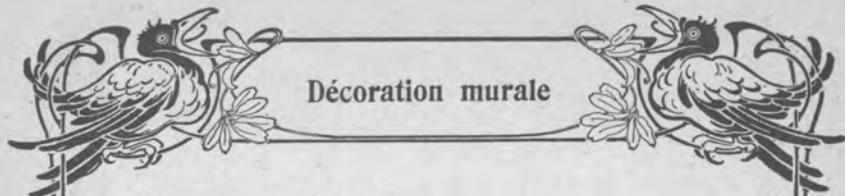
Le Pari d'un Lycéen.

Le Monsieur des Antipodes.

Un Parisien à Java.

Corsaires et Flibustiers, etc., etc.

Demander le Catalogue de la Bibliothèque du Petit Français.



Décoration murale



Les MAITRES de la PEINTURE

Collection de 80 reproductions
en *couleur* (29° × 22°)
des tableaux célèbres de tous les Musées

PRIX { Chaque planche séparée, *net.* 1 25
10 planches au choix, *net.* 8 »

Envoi franco du Prospectus " LES MAITRES DE LA PEINTURE "

Pages choisies des Grands Écrivains : Balzac, Beaumarchais, Bossuet, Buffon, etc. (40 volumes parus). — Chaque auteur forme un vol. in-18, broché, de 3 à 4 fr.; relié toile anglaise..... 3 fr. 50 à 4 fr. 50

Pages choisies des Auteurs contemporains : René Bazin, Paul Bourget, J. Claretie, A. France, etc. (10 volumes parus). — Chaque auteur forme un volume in-18 jésus, broché, 3 50; relié toile anglaise..... 4 »

Ces deux Collections peuvent être mises entre toutes les mains.
Envoi franco du Prospectus « Pages choisies ».

ROMANS POUR LES JEUNES FILLES

Envoi franco du Prospectus « Romans pour les Jeunes filles »

— 32 volumes parus —

Dernières nouveautés :

GABRIEL FRANAY : *La Marraine de Peau d'Ane.*

M. DE CHONSKI : *Nitchevo !* | A. MÉLANDRI : *La Fille du Braconnier*

Chaque volume in-18 jésus, broché..... 3 50

Avec reliure artistique, toile bleue..... 4 50



Décoration Murale

Les Chefs-d'Œuvre de l'Art

Collection de 60 planches photographiques
de 0^m,60 × 0^m,78

reproduisant les peintures,
sculptures et monuments les plus célèbres
de tous les temps et de tous les pays.



FRANZ HALS : Banquet des Archers de S^t-Georges.

Réduction spécimen d'une des planches.

CONDITIONS DE VENTE :

Chaque planche séparément, <i>net.</i>	3 50
Chaque planche collée sur carte (emballage et port en sus), <i>net.</i>	4 25
La livraison de cinq planches avec couverture, <i>net.</i> ...	15 »
Les soixante planches dans un carton, notice comprise.	170 »
Cadre passe-partout permettant d'encadrer à tour de rôle chacune des 60 planches, <i>net.</i>	18 »
(Emballage et port du cadre en sus.)	

Envoi franco, sur demande, du Prospectus « Chefs-d'œuvre de l'Art ».

Petite
Bibliothèque athlétique

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE
G. DE SAINT-CLAIR

Collection de petits *Manuels pratiques et portatifs*
contenant sur chaque sujet : *Historique, Conseils, règles et règlements,*
arbitrages, figures démonstratives, etc., etc.

Les Sports athlétiques, par « EOLE », FRANTZ
REICHEL et L. MAZZUCHELLI. 1 vol. in-18 Jésus de 166 pages,
avec figures, cartonnage souple..... 1 75
2^e ÉDITION

Football (Rugby), par E. SAINT-CHAFFRAY, ancien capi-
taine du *Stade Français*, et L. DEDET, président de la Commis-
sion des Arbitres de Football Rugby de l'U.-S.-F.-S.-A. 1 vol.
in-18 Jésus de 100 pages, avec gravures, cartonnage souple. 1 50
2^e ÉDITION revue et augmentée.

Football (Association), par MM. N. G. TUNMER (du
Standard Athletic Club) et EUGÈNE FRAYSSE (du *Club Français*).
1 vol. in-18 Jésus de 142 pages, nombreuses figures, carton-
nage souple..... 1 75
2^e ÉDITION revue et augmentée.

Lawn-Tennis, par « LET ». 1 vol. in-18 Jésus de
140 pages, avec figures, cartonnage souple..... 1 50
3^e ÉDITION

La Natation, par G. DE SAINT-CLAIR. 1 vol. in-18
Jésus de 102 pages, avec gravures, cartonnage souple... 1 75
2^e ÉDITION

Manuel de Gymnastique éducative et corrective,
par le Lieutenant-colonel DÉRUÉ et le D^r ÉMILE LAURENT. 1 vol.
in-18 Jésus, nombreuses figures, cartonnage souple..... 1 50
3^e ÉDITION

(Ouvrage honoré d'une souscription du Ministère de l'Instruction publique).

IV

LIBRAIRIE ARMAND COLIN
o Rue de Mézières, 5, Paris o



PPGL

2389



176 -